

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

BUREAU : 114 Rue Cascades

FEUILLETON.

LE MARTEAU D'ACIER

XVI

LE PROCÈS

(Suite)

Elle se souvenait de sa visite au petit hôtel de la rue d'Anjou, de l'incrédulité de cette dame, de sa bonté pourtant, des douleurs devinées qui les rapprochaient, et elle devait haïr ou aimer cette femme d'un témoin, bienveillant par nécessité.

Pourquoi cette belle dame était-elle venue là ? Pour satisfaire, comme toutes les autres, sa curiosité ? Pour braver Emilienne ? Pour la défier de faire prouver l'innocence de son mari ?

Elle n'avait rien de méchant dans le visage. La femme de Jean la voyait mieux, dans cette salle d'audience, que dans ce salon obscur où l'entretien s'était achevé dans la nuit. Gabrielle, qui avait levé les yeux au plafond, pour y chercher le ciel ou pour en examiner les détails d'architecture, eut, en les faisant redescendre, un soupir qu'Emilienne constata et recueillit.

Pourquoi madame de Monterey soupirait-elle ? Était-ce de compassion pour le malheureux assis au banc d'infamie ? Était-ce de la pitié pour sa femme et pour son enfant ? Était-ce simplement d'ennui et d'impatience ?

Mais non, le regard de Gabrielle rejoignit celui d'Emilienne et à travers cette distance dans le lointain réel qui ressemble au lointain de leurs deux destinées il y eut une étreinte, une échange, comme un baiser des âmes.

Les deux femmes s'attendrirent ensemble, et d'un même mouvement passèrent leurs mains sur leurs paupières pour y cacher la surprise d'un attendrissement qui humiliait leurs âmes héroïques.

Elles se reconnaissaient sœurs, à leur douleur, à leur courage.

Tout cela se passait pendant les quelques minutes d'installation, entre l'annonce de l'huissier : La cour ! et le premier mot du président.

Le greffier lut l'arrêt de renvoi de la chambre des mises en accusation.

Jean Mortier écoutait avec une apparente indifférence, mais, au fond, avec une fierté morne.

Il dédaignait de protester au premier mot, au début. Il avait réservé ses forces pour répondre aux questions du président, pour discuter les témoignages. Jusque-là, il courbait la tête sous cette calomnie solennelle que débitait le greffier. Il la saluait, ainsi qu'on salue un adversaire dans l'arène. Il la combattait bientôt avec énergie.

La lecture de l'acte d'accusation terminée, on procéda à l'appel des témoins qui se retirèrent et l'interrogatoire commença.

A quoi bon le reproduire dans tous ses détails. Les lecteurs l'ont prévu.

Jean raconta ce que nous savons, protesta de son innocence, eut soin de ne mettre aucune violence dans ses paroles, et, par une habileté ingénue, démontra, en parlant, qu'il était doux, incapable d'un acte de brutalité comme celui-là.

Il attesta l'honorabilité de sa vie, sa

femme, son enfant, et par un mouvement qui fut très éloquent etendant les mains devant lui, il jura qu'elles n'avaient touché à son marteau que pour son travail, non pour commettre un crime.

Le défilé des témoins commença. M Boisselot, le notaire, fut le premier et aussi le plus dangereux. Il affirma pourtant que Jean Mortier lui avait inspiré beaucoup d'intérêt qu'il s'était joint à lui, pour obtenir du légataire universel un mouvement de générosité.

Mais il fut forcé d'avouer que le désespoir du tapissier était si grand, qu'il n'avait pu s'empêcher d'appréhender un malheur.

Le président lui demanda de préciser ses craintes.

Il déclara qu'il avait craint un suicide.

Cette supposition était moins favorable à Jean Mortier qu'elle ne le semblait d'abord.

Si le malheureux avait été vu, dans ce paroxysme de douleur, de frénésie, où l'idée de la famille ne suffit plus pour rattacher à la vie pour retentir dans les conditions régulières du travail, de la résignation pourquoi n'aurait-il pas pu tout aussi bien avoir eu l'idée de tuer son cousin, que d'avoir eu celle de se tuer lui-même ?

La différence entre les deux meurtres n'était pas pour arrêter et pour refroidir celui qui n'était plus père, plus époux, plus humain.

Jean Mortier invita à s'expliquer sur cette déposition n'hésita pas à déclarer qu'en effet il eût été bien capable de frapper ; que dans cette nuit terrible il avait souhaité la mort.

Le docteur déclara en outre que l'enveloppe laissée et déposée parmi les pièces à conviction, lui semblait une enveloppe prise sur son bureau. Son premier clerc, qu'on allait entendre, raconterait qu'en réalité, Jean avait offert son adresse à Pierre, et l'avait écrite sur un papier quelconque. Mais l'identité de l'enveloppe ne prouvait rien à la décharge de Jean Mortier. Il était certain que Pierre la portait sur lui, et qu'en le fouillant, après le meurtre, on avait dû la trouver à côté des billets de banque.

En somme, le notaire, dans son impartialité, fit apparaître, au début de l'audience, la vraisemblance du crime.

Jean avait dû épuiser toutes les supplications, et puis, exaspéré, affolé, il avait frappé, sans avoir prémédité son crime.

Il supposait que Jean, le meurtrier commis, n'avait pris tout juste dans le portefeuille de Pierre Mortier que les deux mille francs nécessaires aux besoins urgents du ménage ; que dans cette conscience scrupuleuse jusque là il s'était fait, sous l'étreinte subite du remords, un raisonnement étrange, une transaction. Le tapissier se croyait moins criminel de n'avoir profité de son crime que pour le pain indispensable. Il s'était tenu à la plus petite part de l'héritage, à l'aumône que l'avarice de son cousin lui avait refusée.

Cette modération frappait le notaire et frapperait sans doute MM. les jurés.

N'acquiesce-t-on pas le malheureux qui vole du pain à la deventure d'un boulanger pour sa femme ou pour ses enfants ? Sans doute dans le cas particulier le sang avait été versé ; mais n'y avait-il pas lieu de tenir compte du désespoir de ce malheureux subitement jeté entre la convoitise d'un bien dont une part lui paraissait légitimement

due et la misère menaçante à son foyer ?

M. Boisselot crut devoir confier à la cour et au jury les dispositions dans lesquelles s'était trouvé M. Mortier-Fondard l'oncle à l'héritage quelques jours avant sa mort. Il voulait répondre à la demande du tapissier ; Jean avait dû souffrir d'autant plus de sa déception, qu'il avait appris ces intentions généreuses de son oncle.

N'était-il pas tout naturel que sa tendresse exaltée pour sa femme et ses enfants eût été poussée jusqu'au délire du meurtrier par cette ironie de la destinée ?

Cette façon d'atténuer le crime le démontrait. Plus il devenait excusable, plus il devenait certain.

—J'ai beaucoup souffert, dit-il avec des larmes dans la voix, de n'être pas inscrit sur le testament de mon oncle. J'ai beaucoup souffert de la dureté que je supposais à mon cousin. Ah ! si j'avais su qu'il se reviserait !... Mais je souffre maintenant trois fois plus des raisons que M. le notaire donne pour m'excuser. Non, je ne veux pas de ces circonstances atténuantes. Je ne suis pas innocent ou coupable à demi ! Non, si j'étais capable de tuer pour voler, j'aurais tout pris, je n'aurais pas versé le sang pour deux mille francs seulement. M. le notaire ne dit vrai que sur un point. On a trouvé que la trace de deux mille francs chez moi, on n'en trouvera jamais d'autres, et si vous me faite mourir, ma femme et mon enfant n'auront pas plus tard de trésor à chercher... Ah ! j'espère bien que le misérable dont je tiens la place sera pris quelque jour. On a les numéros de quelques billets de banque... Je demande au ciel que ce renseignement suffise... Faites, Messieurs du parquet, que cette découverte n'arrive pas trop tard... Il s'interrompit suffoqué.

M de Monterey qui attendait son tour pour déposer était dans la salle des témoins et par conséquent ne put entendre cette menace jetée au coupable inconnu. Mais Gabrielle était là. Elle tressaillit à ces paroles de Jean Mortier. Ces numéros des billets elle les avait conservés, elle les portait sur elle dans une poche de sa robe. Est-ce qu'il était possible qu'un jour on pût retrouver une autre trace que celle qui avait amené Jean Mortier sur le banc d'infamie ?

Pourquoi frissonnait-elle ? Était-elle surprise de ce que Jean Mortier n'avouait pas ? Avait-elle cru qu'il avait avoué déjà ?

Elle chercha involontairement le regard d'Emilienne. Mais si elle ne le rencontra pas directement, parce qu'Emilienne regardait Jean elle en aperçut du moins le rayonnement, et elle vit bien que la femme exhortait son mari, applaudissait sa protestation, renouvellait avec lui le pacte d'une solidarité absolue dans la vie dans la mort, dans la honte ou dans l'estime.

Madame de Monterey fut jalouse de cette ferme confiance. Aurait-elle échangé le même regard d'amour avec Gaston ?

Jean Mortier reprit : M. le notaire me fait injure, quand par bonté, il suppose que j'en voulais au testament de mon oncle j'us, qu'à me venger sur mon cousin... Je me disais bien que c'était beaucoup ma faute si je n'avais pas hérité. Je ne suis pas un spéculateur, un joueur qui perd la tête quand il a perdu son argent...

En disant cela, Jean regardait les juges, et, comme Gabrielle était

derrière eux, il la regardait aussi.

Elle baissait les yeux sous cette menace.

—J'étais habitué, continua le tapissier, depuis longtemps, depuis toujours, à la mauvaise chance. Ça ne me pas tant étonné qu'on le croit d'être déshérité. J'en aimais mieux ma femme, ma petite fille ; je me sentais plus nécessaire pour leur donner du pain ; et quand on a ces idées-là dans le cœur, on se deshonne pas pour empoisonner ce qu'on donne à son ménage. Monsieur le président, elle est là, ma femme ; elle n'a pas peur de venir, parce qu'elle sait bien que je n'ai pas peur de ce qu'on dira de moi devant elle. Vous pouvez l'interroger : elle vous dira si je suis capable de lui faire manger du pain trempé dans le sang... Est-ce vrai, Émilienne ? Dis !

Celle-ci, désignée, marquée d'un sceau lumineux par le regard de son mari, se redressa.

—Oui ! c'est vrai ! dit-elle d'une voix pleine.

On s'était écarté d'elle avec respect. La scène était pathétique ; mais elle compromettait la solennité de l'audience.

Le président frappa doucement sur son pupitre et, par un hochement de tête, réclama le silence.

Un des huissiers d'ailleurs, s'était avancé dans le prétoire et par un *chut* poli, presque caressant les huisseries de cours d'assises sont doux comme des médecins d'incurable, invitait madame Jean Mortier à se taire.

Elle obéit. L'auditoire eut un murmure, sans caractère précis, de sympathie hésitante, de curiosité attendrie.

Appellez un autre témoin ! dit le président.

Jean Mortier s'était assis et son avocat, se tournant vers lui paraissait l'exhorter à dominer son émotion, à ne pas recommencer ces effets d'audience.

Le grand artiste craignait sans doute de voir déflorer trop longtemps à l'avance la péroraison de sa plaidoirie.

Le premier clerc fut entendu après son patron. Il entra dans de longs détails sur la conversation échangée entre les deux cousins ; mais il se garda des commentaires à l'aide desquels M Boisselot avait satisfait au besoin d'équité.

Le notaire semblait ménager pour l'heure de sa retraite des affaires, sa candidature aux fonctions de juge de paix, et il paraissait s'essayer à de la justice de conciliation.

Voilà pourquoi sans doute, il avait tenté de mettre d'accord la défense et l'accusation, au grand préjudice de l'homme intéressé.

Après le premier clerc, qui n'apprit rien de nouveau, on appela M. de Monterey.

Il s'avança, très digne, très raide pâle de cette pâleur qui est l'émale de la dignité,

Comme il commença par déclarer qu'il ne savait rien, absolument rien, qu'il ne connaissait pas l'accusé, qu'il ne l'avait jamais vu, l'auditoire estima que cette déposition ne valait pas la peine d'être écoutée attentivement et les petites conversations à voix basse, les commentaires sur les deux témoignages déjà reçus, s'établissaient, en moutonnant comme des vagues.

Gaston, qui avait débité correctement, froidement, couramment, sa phrase de début, parut éprouver tout à coup une hésitation fâcheuse. Il eut un sourire pâle qui, adressé au président, s'embloit lui dire ;

—A quoi bon ? pourquoi demander de si infimes détails à un homme comme moi

Mais le président, par préférence pour le défenseur, insista, et le pria de donner ces détails.

Ce que M. de Monterey avait dit à Gabrielle, ce qu'il avait appris par cœur, et ce qu'il savait bien, s'em mêla tout à coup dans sa mémoire. Il bredouilla qu'il n'avait pas beaucoup regardé Pierre Mortier ; qu'il craignait de donner des renseignements erronés ; d'après une impression rapide.

Il fallut que M Lacaille lui rappelât ses dépositions antérieures et peu à peu le ramenaux sentiments qu'il avait exprimés si librement ailleurs sur la physionomie mauvaise, farouche, provocante de l'homme assassiné ;

Alors poussé à bout comme les poltrons qui veulent racheter leur peur et qui se font téméraires ; comme ces chevaux qui s'emballent après avoir trébuché et quand un coup de fouet les lance, il prit son parti, fit ce qu'il voulait faire avant l'audience et se jura de sauver l'accusé tant il accuserait.

En conséquence il s'installa d'aplomb devant le tribunal prit une pose d'orateur, et comme il n'avait pas l'habitude des gestes oratoires, il passait alternativement en parlant son chapeau de la main gauche dans la main droite accentuant avec force les mots, s'animent, s'entraînant, tout à la fois et tour à tour emphatique et trivial.

Monsieur le président, dit-il entre autres choses, c'est vrai, cet homme l'autre ne m'est pas apparu sous un aspect favorable... Oh ! non... Je ne prétais pas une grande attention à ce qu'il disait... Mais j'en ai entendu assez pour comprendre qu'il se vantait de son héritage avec insolence... Et puis il buvait... c'était l'orgie grossière. Il serait mort asphyxié que je n'en aurais pas été surpris. Il se serait tué en tombant... mais à non, ce qu'il paraît. Je ne sais pas naturellement ce qui s'est passé après le souper. Je suis descendu avec mes amis... je n'aurais que des conjectures à communiquer au tribunal. Je ne sais si ce ne serait pas abuser....

—Le tribunal vous écoute, Monsieur.

La déférence du président acheva la dérouté du sang-froid de Gaston.

—Oh ! vous comprenez, monsieur le président... ce que j'ai dit à M. le juge d'instruction, que je connais d'ailleurs, qui est de mes amis, c'était plus facile dans son cabinet... qu'ici. Je crains d'abuser... mais enfin !... Oui, j'ai déclaré que l'homme, le malheureux, me paraissait un coquin... Si le mot est trop fort, je le retire. Il n'y a pas de comparaison à établir entre lui et son cousin, que je vois pour la première fois, mais qui a une physionomie honnête... J'ai déclaré que cet ivrogne avait dû heurter, bousculer, insulter bien des gens sur le boulevard... Il est étonnant qu'on ne l'ait pas emmené au poste... Comment a-t-il été jusqu'au bois de Boulogne ? je n'en sais rien. Comment n'a-t-il pas trébuché en route ?... Mais si c'est réellement l'accusé qui l'a suivi, on peut dire que l'accusé ne l'a pas abordé avec l'idée de le frapper... Oh ! non, non... cela, je le sens, je le sais... Je puis le jurer.

Gaston dépassait l'émotion attendue. Il porta la main à ses cheveux qu'il froissa, qu'il tordit com-

me pour en extraire l'électricité, et pendant que l'auditoire, assez surpris de cette chaleur subite d'un témoin, se penchait pour l'écouter, il continua :

—Ah ! on devient vite un assassin... dans certaines circonstances... L'homme qui se sentait ruiné à la veille de la honte a probablement espéré follement que cet héritier qui avait la poche bourrée de billets de banque s'attendrait et lui ferait un don, un prêt... On a de ces croyances-là de ces espérances insensées presque superstitieuses dans des moments terribles... Les joueurs savent bien cela ! Tout homme *décavé* que ce soit par le commerce ou par les cartes, a de ces faiblesses...

Gabrielle qui écoutait palpitante dans une angoisse horrible eut peur de devenir trop pâle ; elle abaissa son voile sur son visage.

Cet argot du cercle qui surprenait Gaston épouvantait Gabrielle. Le malheureux semblait moins faire une déposition qu'une confession. Mon Dieu ! il se grisait maintenant avec les mots. Jusqu'ou cette ivresse l'entraînerait-elle ?

On avait souri, même sur l'estrade des juges, des termes dont se servait Gaston. On n'en était pas scandalisé.

Il paraissait tout simple qu'un homme du monde, qui n'avait pas l'habitude des audiences et que la solennité de la cour intimidait se servit du langage qui lui était habituel. On ne trouvait pas cela irrespectueux au contraire ; c'était un hommage candide tout à la fois, et un témoignage sincère.

On a dit souvent que les hommes de génie savent gré aux néophytes de l'embarras qu'ils leur causent. Les corps constitués et majestueux, surtout les juges, ont un génie collectif dans le rayonnement duquel il se complaisent. La cour savourait ce bredouillage et ces réminiscences de club trahissant tout à coup le témoin correct.

Le président, qui était un joueur de whist émérite, sourit, hocha la tête pour approuver.

Gaston, surexcité par cette complaisance, reprit de plus belle, avec un haut le corps de soulagement et d'une voix qui s'aiguillait :

—Voilà, monsieur le président, la scène comme je crois la voir dans le bois de Boulogne : on a abordé Pierre Mortier... la nuit aide au courage... on lui a demandé un service, un simple emprunt d'abord. Il aura refusé brutalement. Il aura insulté celui qui le suppliait... qui parlait avec des larmes, de son honneur, de sa femme, de son enfant... qui menaçait de se tuer. Il aura ri de ce désespoir. Oh ! il n'en faut pas davantage pour faire d'un désespéré un meurtrier. Comme on s'attachait à lui, comme on essayait de lui prendre les mains, il aura repoussé ces mains suppliantes, il aura donné un coup de ses poings qui assommèrent un boeuf ; seulement, l'ivresse le rendait faible. Alors, sous l'outrage, sous la dureté du refus, la colère aura été plus forte que tout dans l'esprit de celui qui la sollicitait ; il n'aura plus rien vu, et, pour se défendre, il aura eu se reculant frappé à tour de bras avec le pommeau de sa canne.

Gaston s'arrêta étreint dans un spasme sudit. Une rumeur ondula dans la salle.

Ah ! s'il avait vu Gabrielle qui livide fermait les yeux avec force, pour s'aveugler le cœur et les yeux.

—Vous oubliez monsieur de Monterey, dit le président, ou vous semblez ignorer qu'il est constant que Pierre Mortier a été tué par un marteau d'acier et non par une canne.

Le président dit cela d'un air plus froid. Il commençait à trouver que la déposition devenait oiseuse, et que cet homme du monde abusait.

—C'est vrai ! balutait Gaston... c'est vrai !... Je ne sais pas... j'ai supposé...

—Votre imagination vous égare... Allez vous asseoir.

L'avocat de Jean Mortier se leva aussitôt.

Je remercie M. de Monterey dit-il vivement, d'émettre une opinion qui a préoccupé déjà les médecins experts. Les blessures constatées, pour avoir cette effroyable gravité ont dû être faites à l'aide d'une tige longue flexible. On enfonce un clou avec un petit marteau comme celui qui est là. Mais pour enfoncer un crâne !... je défie l'homme le plus robuste...

L'auditoire rit de l'argument qui le saisissait.

—Maitre Lacaille, repartit solennellement le président, ceci est de la discussion ; nous n'en sommes pas encore aux plaidoiries.

—Excusez-moi, monsieur le président, la discussion ne saurait commencer trop tôt, et le témoignage de E. de Monterey a une importance que je demande à la cour la permission de préciser.

Le président déféra à cette requête polie.

Il se renversa dans son fauteuil à haut dossier.

Gaston eût bien voulu obéir, s'asseoir ; il avait peur de fléchir sur ses jarets ; mais il avait peur aussi de ne pas marcher droit et de trébucher en retournant à sa place. Il regardait les magistrats avec une hébétude qui l'eût dénoncé, si les magistrats avaient pu douter d'eux-mêmes et de l'effet stupéfiant de leur majesté.

M. Lacaille revint sur les dernières paroles échappées à Gaston, les commentant, les amplifiant, les faisant valoir comme l'involontaire expression de la logique, suppliant les jurés d'en prendre bonne note, et entamant tout d'abord avec habileté le débat qui devait dominer le procès.

Il était manifeste selon lui, que, pour soutenir l'accusation de meurtre perpétré sur un homme de la force de Pierre Mortier, il fallait infailliblement supposer, admettre, surtout de la part d'un adversaire délicat comme l'eût été Jean Mortier, un balancement de l'arme qui lui eût donné une portée meurtrière.

L'avocat eut un trait d'érudition biblique qui ravit l'assistance.

David n'eût pas renversé Goliath d'un coup de poing ; il lui fallut la fronde.

Or l'accusation pouvait-elle soutenir que le marteau fatal avait été emmanché dans une baquette ?

—Pourquoi pas ? dit incidemment le procureur impérial. La scène se passait en plein bois.

M. Lacaille eut un ricanement formidable et peu respectueux pour le ministère public. Mais le ministère public est l'ennemi consacré l'ironie à son égard est permise.

L'avocat toutefois continua la digression et voulut en appeler une seconde fois aux très ingénieuses suppositions de M. de Monterey.

Gaston fit effort prodigieux pour trouver un son qui ne fût pas un rôle.

—Sans doute sans doute, dit-il j'ai exprimé ce que je ressens.

—Ainsi selon vous, n'est-ce pas, Monsieur, l'accusation du meurtre commis par un petit marteau au bout du bras est ridicule ?

Le terme parut choquant au procureur impérial ; il s'agit sur son siège.

Gaston balbutia.

—Oui il me semble... pourtant... si les experts, si les magistrats...

L'incident avait assez duré, le président voulut y mettre un terme ;

—Maitre Lacaille, vous abusez de l'obligeance du témoin et de sa partialité très visible pour l'accusé.

Gaston eut un tressaillement ; le magistrat craignit de l'avoir offensé.

—Oh ! monsieur de Monterey, je me garde bien de trouver mauvais votre sentiment d'humanité, et tout ce que vous avez dit, même ce que votre imagination vous a fait substituer aux données précises recueillies par l'instruction, ne peut en aucune façon étonner de la part d'un homme de votre éducation. Vous avez gardé de la victime une impression facheuse, et vous avez

de l'accusé une opinion très favorable.

—C'est vrai, monsieur le président, je voudrais le sauver ! Cela fut dit avec élan.

—Soit, mais je ferai remarquer à M. M. les jurés que vous n'apportez que des impressions. Vous n'avez rien vu de la scène que vous reproduisez.

—Rien.

—Par conséquent, vous n'avez aucun aliment positif à fournir. M. M. les jurés tiendront compte aussi des conjectures morales ; il apprécieront... Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Gaston eut peur de n'avoir pas tout dit : pourtant il murmura ;

—Rien, monsieur le président. Et tout aussitôt, il reprit, sans savoir pourquoi il osait reprendre la parole :

Quant à Gabrielle, Gaston, qui l'apercevait debout, la tête baissée, le voile rabattu il redouta d'attendre qu'elle eut relevé son voile et redressé son front. Il ne chercha plus à rencontrer ses yeux. Il n'était pas certain qu'elle lui eût souri pour la façon dont il avait rempli la tâche convenue entre eux.

—Je crois, je suis sûr que l'accusé est innocent.

—Oui vous l'avez déjà dit.

—Je le répète monsieur le président, il est innocent, il est innocent.

Gaston répétait cette affirmation d'un ton de maniaque ou d'homme ivre

Le président lui renouvela l'invitation à aller s'asseoir et Gaston satisfait d'avoir pu tirer à deux reprises de sa conscience cette déclaration solennelle en faveur de Jean Mortier salua le tribunal et raidit le visage tout convulsé mais paraissant seulement à tous empreint d'une commisération profonde il alla au banc des témoins.

En s'y asseyant, il se heurta aux yeux d'Emilie qui le cherchaient et l'interrogeaient avec plus de curiosité que de reconnaissance.

Qu'était cette femme ? Pourquoi voulait-elle lui fouiller l'âme ? Si c'était la femme de l'accusé pourquoi ne le remerciait-elle pas d'un au lieu de le menacer presque de son regard ardent et profond ? Il resta mal à l'aise en tournant le dos à ce juge imprévu.

Les autres témoins, cités par Jean Mortier, racontèrent les détails du ménage, les paiements fait à la réception des deux mille francs.

Aucun n'accusa Jean Mortier de violence ou de sournoiserie : le curé avoua qu'il ne le voyait pas souvent à l'église, mais sa femme y était régulière, et les tolérances du mari pour ses habitudes pieuses prouvait évidemment que ce n'était pas un méchant homme.

Puisqu'il n'était pas libre-penseur endurci, il avait de grandes chances pour n'être pas un assassin.

Le boucher, le bon voisin, l'armoyer en parlant, Sa grosse figure rougeaude donnait un masque trivial à sa sympathie, et si l'on n'osait pas rire, on souriait de ce qui devait faire pleurer.

Il mentionna à deux reprises, non pour se vanter et pour achalander sa boutique, mais pour prouver la pitié et l'estime que lui inspiraient le ménage, les bouillons offerts par lui. C'était une preuve.

La déposition des médecins experts ramena le débat sur la question de savoir si le petit marteau d'acier, pour frapper fort, n'avait pas exigé un ballant considérable, que le bras de Jean Mortier et le petit manche de l'instrument n'expliquaient pas.

Tout naturellement, les deux savants, qui faisaient séparément, autorité dans la science, se contredirent.

L'un avouait sa surprise, et par la dyanamique, la balistique, déclarait la scène comme on voulait la représenter, impossible.

L'autre au contraire prétendait que rien n'était plus facile à concevoir.

Il avait suffi d'un coup léger frappé à la tempe pour étourdir Pierre

Mortier dans l'état de complète ébriété où il se trouvait pour déterminer une congestion subite qui le mettait à la merci de l'être le plus faible.

Il était probable qu'étourdi par un choc imprévu la victime était tombée à la renverse. On avait trouvé dans les cheveux à la nuque de la terre et de l'herbe. Les autres blessures celles qui avaient pu être causées des lésions mortelles avaient pu être faites alors sur un homme inerte qui ne se défendait plus avec la rage qui décuple les forces d'un meurtrier grisé par le meurtre.

Loin de s'étonner de la fracture du crâne cet ingénieux expert s'étonnait que la tête entière n'eût pas été fracassée.

Il cita à ce propos, avec un art exquis et des expressions de choix des exemples épouvantables. Il affirma que dans des crimes de ce genre, très ordinairement le meurtrier s'acharnait à défigurer les victimes, surtout quand le crime était une improvisation une frénésie subite. L'épouvante qui saisissait l'assassin avant de le terrasser le poussait par un instinct de féroce affolée, vouloir anéantir le cadavre qui le menaçait.

Cette circonstance atroce était même un indice des mœurs relativement douces du meurtrier. Un assassin par profession et par caractère avait plus de sang-froid et dédaignait les mutilations inutiles et aggravantes.

Ce qu'on disait du caractère de l'accusé s'accordait parfaitement avec les présomptions scientifiques. Sans vouloir influencer le jury, uniquement préoccupé de la mission qu'il avait reçue de la cour, le médecin, en son âme et conscience croyait le meurtre facile et logique.

Jean n'avait peut-être pas voulu donner la mort. Emporté par la douleur, il avait donné un premier coup. Alors il avait poursuivi, dans l'empirement de son désespoir, ce qui lui semblait irréparable ; mais sa sensibilité native s'étant brusquement réveillée, il s'était interrompu à moitié de son œuvre de destruction, et avait pris la fuite.

Le docteur insinua que le défenseur aurait pu plaider l'irresponsabilité résultant d'un délire subit, momentané. Comme son érudition captivait les dames, intéressait la cour et fixait l'attention des jurés, il fut prolifique et s'étendit dans l'histoire. Il cita Papavoine, qui, se promenant avec mélancolie dans le bois de Vincennes, était devenu assassin par un coup de foudre.

Il y avait dans les crimes différents, accomplis dans les deux bois chers aux Parisiens, une antithèse ou plutôt une analogie qui devait séduire l'imagination. Quels pendans feraient les deux tableaux de ces sinistres aventures.

Le docteur regretta beaucoup de n'avoir pas sous la main le crâne de Pierre Mortier pour appuyer d'une démonstration physiologique son argumentation psychologique et philosophique mais au défaut de cette pièce il indiqua sur sa propre tête le plan du meurtre c'était à la tempe que le premier coup avait été donné la marque était faible mais nette ce coup avait déterminé la congestion.

Le second coup avait entamé la peau le troisième avait facturé l'os, et la cervelle s'était épanchée au dehors.

Avec ses doigts qui couraient sur sa tête comme sur un clavier l'expert exécuta la variation scientifique la plus habile.

Il était jeune son collègue était vieux. N'était-il pas tout simple que celui qui avait les cheveux noirs en sût plus que celui qui avait les cheveux blancs ? A quoi servirait l'étude si la génération nouvelle ne dépassait pas forcément sa devancière ? Autefois la grande science apprenait à douter. Aujourd'hui la certitude est la première condition du savoir.

(à continuer)

Carte de Remercements

Le soussigné offre ses sincères remerciements au public pour l'encouragement libéral qui lui a été accordé pendant l'année qui vient de finir et sollicite la continuation de ce patronage.

H. LEVI.

J'ai décidé, avant de prendre l'inventaire, de vendre sans égard au prix coûtant toutes les marchandises d'automne et d'hiver.

Venez me voir. On ne refuse pas d'argent.

Les Cashemires, Etoffes à Robes, Tweeds, Velours, Pluches,

Tout est réduit considérablement

— AU —

MAGASIN ROUGE

32, RUE ST-ANTOINE

(Vis-à-vis le Marché)

Près de chez M. S. Bourgeois

SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

H. LEVI, — MAGASIN ROUGE

L. A. PLANTE

COMMERCANT DE

Bois de Corde

30 RUE CONCORDE

ST-HYACINTHE

M. Plante vend toutes sortes de bois de chauffage : *Crottes* et Bois franc depuis 12 pouces à 4 pieds. De plus une machine à scier le bois à la disposition des pratiques. Tout bois acheté chez L. A. Plante est livré gratis à domicile dans toutes les parties de la ville, sous le plus court délai.

L. A. PLANTE.

TT

MAGASIN DE THÉ

—DE—

J. B. Rousseau

108, Rue Cascades

[2^e porte du Bureau de la Tribune]

EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE

La Maison J. B. Rousseau, de Québec, a ouvert un Magasin de THÉ à St-Hyacinthe.

Cet établissement est très avantageux aux familles. Les Thé et Café s'y détaillent au PRIX du GROS et sont de premier choix. Si vous achetez pour une piastre (\$1) on vous donne un beau présent d'utilité et de goût. Celui qui achète en plus petite quantité reçoit un BON et quand il en a pour une piastre ou plus, il a le droit aussi à un présent.

Qu'on se le dise et que votre premier achat de THÉ ou de CAFÉ soit AU MAGASIN DE THE de J. B. ROUSSAU. CAFÉ MOULU FRAIS tous les MATINS St-Hyacinthe 9 nov. '88

STE.-ANNE

—ET—

LA STE. VIERGE.

A partir de ce jour, et jusqu'à avis contraire, tout abonné qui (ayant payé son abonnement pour un an) nous enverra le nom

D'un Abonné Nouveau

ainsi que le prix de l'abonnement, recevra par la maille suivante franc de port une magnifique statuette en Nickel de

STE.-ANNE

—ET—

LA STE-VIERGE.

N. B.—Ces statuettes, importées d'Europe, sont d'un travail artistique des mieux réussis.

DEFENSE D'AVANCER

Je soussigné donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Adèle Ledoux, qui a laissé mon domicile.

ROBERT VANDAIGUE GADBOIS. St Hyacinthe, 24 Décembre 1888. 5s

Ed. Labonté, fils,

BOULANGER

Coin des Rues PIÉTÉ & St. ANTOINE

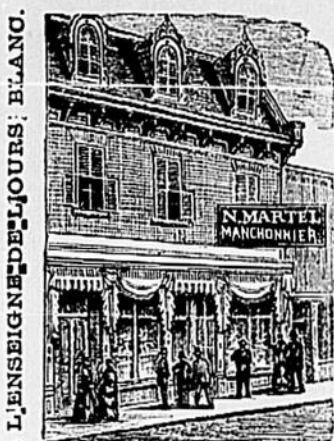
ST-HYACINTHE.

Frais chaque jour : PAIN BIS, PAIN BLANC, PAIN cuit à la vapeur, PAIN de SON pour les dyspeptiques PAIN BRUN (Brown Bread) Galettes au Beur, etc.

• AU PLUS BAS PRIX

NAP. MARTEL

Chapelier et Manchonnier



170, 84, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,

IMMENSE ASSORTIMENT

PELETERIES!

75 CAPOTS

EN MOUTON DE PERSE, MOUTON BULGERIEN, CHAT SAUVAGE, ETC.

Ligne spéciale d'imitation de Seal pour manteaux de Dames.

A BIEN BAS PRIX.

Pardessus en Pelletteries faits sur mesure à 24 heures d'avis.

TOUT OUVRAGE est GARANTI Réparations faites avec soin.

Clément Rouleau

COMMERCANT DE

Grains, Farines, Moulee, Son, GRU, ETC.,

CHARBON,

HUILE DE CHARBON (EN GROS)

Aussi: Cotons a Fromage et tous articles nécessaires aux Fromagers.

5 Rue Laframboise

ST-HYACINTHE.

On paie le plus haut prix pour Grains de toutes sortes.

Machines à coudre.

Avez-vous besoin d'une Machine à coudre ou toute chose s'y rapportant, écrivez moi quelques jours d'avance et si vous demeurez dans un rayon de 25 milles, j'irai vous voir le plus tôt possible. J. T. MCBRYDE, à 10 2 89 Rougemont

FRANCIS FORTIER

CORDONNIER

No 53, rue St-Antoine

ST-HYACINTHE.

Spécialité: Ouvrage de Pratique dans les styles les plus nouveaux.

On n'emploie que du cuir de 1ère qualité TOUT OUVRAGE EST GARANTI

—PRIX MODÉRÉS—

Réparations faites avec soin.

Comment votre montre tient-elle le temps?

Une montre imprégnée de magnétisme ne peut pas tenir bon temps. Elle variera irrégulièrement, gagnant, perdant du temps de la manière la plus ennuyeuse. On a trouvé que cette influence magnétique ou électrique est la cause directe de ces étranges caprices qu'on rencontre parmi les meilleures montres et que c'est l'ennemi secret qui a miné la réputation et déconcerté l'habileté des meilleurs orfèvres. Giles Bro & Co. ont publié un petit pamphlet très intéressant, décrivant les effets du magnétisme sur les montres et qu'on peut se procurer, gratuitement, sur demande. Il décrit aussi, le bouclier anti-magnétique pour montres, qui est maintenant une parfaite protection contre l'influence magnétique et électrique et est spécialement avantageux dans le service des chemins de fer, où ces influences magnétiques sont très fortes et empêcheront les grands ressorts de se briser durant les orages magnétiques. Votre orfèvre peut vous procurer cette protection, sinon, écrivez à Giles Bro & Co., bijoutiers, Chicago, et vous recevrez par la maille, franc de port, une circulaire descriptive. à 11 89.

Tailleur demandé

Un tailleur d'expérience trouvera de l'emploi permanent et un bon salaire en s'adressant chez

MATHIEU & FRÈRE, Marchands-Tailleurs, St-Hyacinthe.

Guide Commercial

DE ST-HYACINTHE.

AGENTS D'ASSURANCE:

F. Bartels 99 Cascades
F. X. A. Boisseau 16 St-Denis
G. H. Henshaw 120 Cascades
J. O. Dion 9 St-Denis
J. Nault, Bureau d'enregistrement
N. J. Chaput, rue Rosalle

AVOCATS:

Fontaine & St. Jacques 13 Girouard
Desmarais & Beaugard 28 "
J. B. Blanchet 32 "
L. F. Morison 28 "
Beauchemin & Malette 24 "
De LaBruère & Gagnon 9 St Denis
A. Bachand 22 "
J. A. Chagnon 20 "
Lussier & Gendron 11 "

BANQUES:

Banque de St. Hyacinthe 13 Cascades
Banque Molson 105 "
Banque Jacques-Cartier 17 Girouard

CAVE D'EMBOUTEILLAGE

Ledoux & Cie Rue William

COLLECTEUR

Phi Duval, 14 Mondor

CHAUSSURES (En Gros)

Ls. Coté & Prère 5 & 7 St. Antoine
Séguin, Lalime & Cie 1, 3, 5 et 7 Cascades

J. Aird & Cie. 1 et 3 St. Hyacinthe

CHAUSSURES (Détail)

L. N. Lussier 124 Cascades
L. A. Guertin 89 "
A. Dion 80 "
V. Coté 56 St-Simon

DENTISTES:

L. N. Trudeau 78 Mondor
E J L Duclos 15 St-Denis

CHAPELIERS:

F X Blanchet 42 St-François
A. Lapalme 90 Cascades
N Martel 84 "
X Marin 64 "

CHARBON, Etc.

COMMECBANTS DE BOIS

F X Mercier 40 Rue Mondor
Leon Palardy 75 rue St Antoine
Lambert & Daignault, coin des rues Cascades et Concorde

C Rouleau 5 Laframboise
Bousquet et Benoit 17 Laframboise
FERBLANTIERS, COUVREURS &c

J Leduc 99 1/2 Cascades
E Lajoie 88 "
J Hébert 141 "
I Arpin 36 Concorde
C E Brodeur 29 St Antoine

FERRONNERIES & PEINTURES

P Lapière & cie. 126 Cascades
J A Laporte 52 St Simon
J H Morin 65 "
Jos Couture & cie 100 Cascades

GRAINS, FLEURS, Etc

C. Rouleau 5 Laframboise
M Bousquet 70 Mondor
F St. Jacques 35 St Antoine
Jos Brodeur 29 Cascades
Sarazin & Menard 142 Cascades
N Bernier & cie 10 et 12 Cascades

GROCERIES:

Beaugard et Lapière 48 Cascades
L G Lalime 2 "
E Reeves 128 "
Pagnuelo frères 118 "
F H Poitras 180 "
N P Vies 132 "
J Dupont Concorde
S Bourgeois 38 St Antoine
D Dumaine 58 "
Dupré & Pion 19 "
H Lagassé 42 St-François
V Marsereau 37 "
O Brodeur 49 St-Simon
Raymond Frères N.-D. St-Hyacinthe
L Hébert "

HUISSIERS:

J Chagnon 48 Girouard
H Marchessault Providence
N J Chaput Rosalie
A Bissonnet 46 St. Antoine

HARDES FAITES

M O David & fils 45 St François
M O David fils St Simon
Mathieu frères 22 Cascades
O G Clément 109 "

IMPRIMERIES

Le Courrier 58 Cascades
L'Union 17 St Denis
La Tribune 114 Cascades

INSTRUMENTS ARATOIRES.

O Chalifoux & fils N D StHyacinthe
G Bedard 2 St François
M Bousquet 70 Mondor

LIBRAIRES

E H Richer 67 St Simon
L A Choquette frère 140 Cascades

MEUBLES

C A Simard 31 St Antoine
J N Cadotte 32 et 38 Cascades

MAGASINS GENERAL

S Bourgeois 38 St Antoine
Raymond & frere N D St-Hyacinthe
Jos Brodeur 29, 37 et 43 Cascades
L G Lalime 2 "

MAGASIN DE MODES

Mme F X Marin 64 Cascades
Mme Laferrière 57 "
Mme N Langelier 136 "
Mme M Moison 67 "
Delle C Gauthier 35 "

MEDECINS

Dr Eng St Jacques 13 St Denis
Dr J H L St Germain 71 Cascades
Dr L V Benoit 50 St François
Dr Turcot & frere 30 St Hyacinthe
Dr P Frederic-Despars 74 Mondor
Dr Emile St Jacques 148 Cascades
Dr P H Bernier coin StHyacinthe et Girouard

Dr L A Beaudry 66 Mondor

NOTAIRES

F X A Boisseau 16 St Denis
Bernier & Morin 32 Girouard
J M Bordua 32 "
H R Blanchard 18 St Denis
J O Guertin Hotel-de-ville
R Deschènes " "
Jules St-Germain 24 Girouard
J M Charbonneau 22 St-Denis

MARCHANDISES SECHES

Bergeron & frere 63 St Simon
Brousseau frères 47 St François
G Daigneau 102 Cascades
Ls Marier 62 "
R St Jacques 104 "
N G Leduc 110 "
N Plante 66 "
Mme Ls Gagnon 45 "
Mme L V Sicotte 96 "
H Levi 40 St Antoine

ORGUES D'EGLISES

Casavant frères, Girouard près du Séminaire

Eus Brodeur 34 Ste Anne

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A Blondin 148 Cascades
J Leduc 99 1/2 "
C E Brodeur 29 St Antoine

ORFEVRES

E Lamarche 116 Cascades
F X Durocher 57 "
L Beaudry 36 St François
J A Morin 49 "

PORTES, CHASSIS, Etc

L P Morin 1 St Antoine
Paquette & Godbout 30 William

PHARMACIENS

Dr Eug St Jacques 13 St Denis
Dr J H L St Germain 71 Cascades
Dr L V Benoit 50 St François

PIANOS et ORGUES de SALON

A Denis 114 Cascades

TABACS, CIGARS, Etc

Charland et Pariseau 43 St François
F D Renaud 59 Cascades

VETERINAIRES

A Beauchamp 25 Laframboise
J Therrien St François

VOITURIERS

Choquette et Frère 46 Cascades
J Larivière 1 St Dominique
C Cormier 7 William
T Noel 6 "

AU BON MARCHÉ.

Bergeron & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Seches

ET NOUVEAUTÉS

Françaises, Anglaises

ET AMERICAINES

63, Rue St. SIMON

Exposé du Marché.

EN GROS ET EN DETAIL

Un seul Prix. Pas de Crédit

Consistent en mais le plus grand... Grand Magasin du... MARCHE.

MANUEL

DES Inspcteurs Municipaux

Et des Gardiens d'Enclos Publics
En rapport avec le Code Civil et la JURISPRUDENCE, contenant de plus

L'ANNEE MUNICIPALE

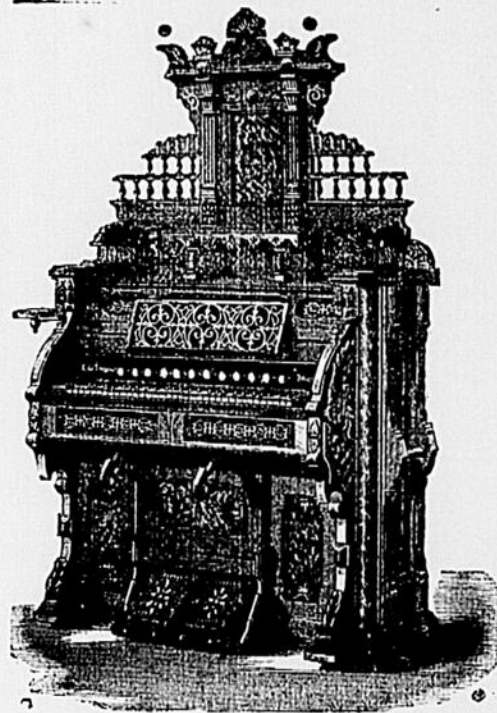
Qu ce qui doit être fait dans les 12 mois de l'année.—Texte du C. M. tel qu'amendé,

Par J. A. CHAGNON, Avocat MARIEVILLE, Que

PRIX: 50 CENTIMS.



ORGUES DE SALON



A Vendre et a Louer

Conditions de Paiement faciles.

A. DENIS, ST-HYACINTHE.

LA BANQUE MOLSON ST-HYACINTHE,

BUREAU: No. 105, RUE CASCADES,

Capital: \$2,000,000, Fonds de Réserve \$1,000,000

(Bureau Principal: Montréal.)

Accorde 4 o/o d'intérêt sur dépôts a 3 mois " 3 o/o " " " demande

La Banque allouera 3 pour cent sur tous dépôts portant 4 pour cent d'intérêt et qui seraient retirés avant l'expiration des trois mois.

Prêts faits aux taux les plus réduits. Les cultivateurs sont cordialement invités! Traités achetées et vendues sur toutes les principales villes de la Puissance, des États-Unis et d'Europe.

Argent Américain échangé.

St-Hyacinthe, 19 oct. '88

GEO. CREBASSA, Gérant.

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engraving. Published weekly. Send for specimen copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 351 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemptible building. Price \$2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS. In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook. Copyrights for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors, GENERAL OFFICE: 351 BROADWAY, N. Y.

Recueil d'Indulgences

Confréries, Prières choisies, Exercices de piété, etc.

Comprenant: Apostolat de la Prière.—Le Rosaire,—Le Scapulaire,—Tiers-Ordre de St-François,—Chemins de la Croix, etc.,

PRIX - - 10 Cts

Chez L. A. CHOQUET & FRÈRE ST-HYACINTHE.

J. RAICHE

Notaire, et Agent collecteur ACTON VALE, P. Q.

Et agent pour la vente de plusieurs magnifiques propriétés dans St. Théodore de Wickam.

"Argent à prêter sur hypothèque."

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, QUE.
PARAIT LE VENDREDI.

Abonnement (payable d'avance)
Un an.....\$1.00
6 mois..... 50

ANNONCES:
1re insertion.....la ligne 10c.
Insertion subs..... " 5c.
Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 11 Jan. 1889.

LE CHAT S'AMUSE

Allons, M. le Principal McVicar, principauté protestante du protestantisme montréalais, reprenons nos amusements; ils ne sont plus d'automne, il est vrai, mais ils sont toujours drôles et à l'ordre de la gaité du jour puisque vous et vos pareils avez voulu jouer vos gros atouts contre l'Église de Rome. L'on ne discute pas avec vous, c'est du latin perdu, mais l'on rit, l'on batifole et diable c'est encore beaucoup d'honneur vous faire.

Par une citation des écrits de l'un de vos co-religionnaires, — le *Waterloo Advertiser*, — je vous ai planté dans l'œil le ridicule de vos fanfaronnades et de votre conduite insultante envers les catholiques, et je vous ai laissé à décider si ce soufflet des vôtres était plus doux à supporter que les coups de manche à balai des femmes canadiennes à qui vous donnez des bibles protestantes.

Vos paroles montrent beaucoup de zèle, M. le ministre, mais vos œuvres où sont-elles? Combien avez-vous converti de catholiques à votre foi et quels sont-ils?

Vous voulez entreprendre la conversion du peuple canadien; c'est une œuvre celle-là, une œuvre apostolique. Mais pourquoi vous donner ce trouble puisque d'après les principes du protestantisme, la foi sans les œuvres, sauve?

Mon Dieu, si ce n'était pas impoli, je vous dirais que vous êtes bête, mon révérend, mais je ne le dis pas; on le constatera suffisamment.

Ou l'homme est sauvé sans les œuvres ou il ne l'est pas. S'il l'est, pourquoi vous casser la tête à courir le monde pour opérer l'œuvre du salut d'un chacun; — s'il ne l'est pas, alors le protestantisme est faux, — et la preuve qu'on ne se sauve pas sans les œuvres, c'est ce bon M. McVicar qui la donne lorsqu'il nous dit qu'il veut entreprendre l'œuvre de notre conversion.

Pauvre homme, va, incapable de dire un mot sans dire une bêtise.

Et puis, d'après le protestantisme, tout homme est libre de croire ce que bon lui semble. Alors s'il me plaît à moi de croire à la doctrine catholique, que peut exiger de plus M. le Principal? Si je trouve ça, moi, dans ma bible, et qu'il me plaise de croire et de pratiquer selon ma croyance, M. le pasteur n'a rien à dire — sauf qu'il ne peut attacher à mon nom l'épithète de protestant.

Non, je ne protesterai jamais contre la divinité de Jésus-Christ comme Guillaume, prince d'Orange et père des orangistes, jamais je ne protesterai contre la nécessité du baptême puisque Jésus-Christ a voulu être baptisé lui-même, jamais je ne protesterai contre aucune des vérités qu'il a enseignées, aucune des ordonnances qu'il a promulguées, car je protesterai alors contre mon Sauveur, contre mon salut!

C'est le triste privilège du protestantisme de protester contre la doctrine du Christ et contre sa divinité; qu'il en use, qu'il en abuse, mais qu'il ne tente pas d'imposer à des hommes intelligents et honnêtes la stupide grossièreté de ces sottises-là. Autrement, gare aux manches à balai!

Ainsi, avis à vous et aux drôles de votre engeance, mon révérend, nous les catholiques de la province de Québec repoussons comme irrationnelles, absurdes,

ignobles toutes vos fois protestantes; nous ne voulons pas souiller nos intelligences de ces grossièretés-là, car qu'est-ce au fond que le protestantisme sinon un amas de grossièretés à Dieu et à son Christ.

Gardez pour vous-mêmes vos polissonneries à Dieu et à Jésus-Christ. Nous, les catholiques, avons trop de noblesse d'âme, trop de respect pour l'intelligence que Dieu nous a donné pour cheminer avec des gens qui sous le mensonger prétexte de l'honneur seulement, le bafouent, le méprisent et le mettent au service de toutes leurs sales passions.

Allez, M. McVicar, croyez à tout, ne croyez à rien mais laissez-nous tranquilles avec vos monstruosité; les catholiques ne sont pas assez sots pour gober ça. *Ipsa venena bibas*: — buvez vous-même vos poisons.

LE CHAT.

AB HOC ET AB HAC

La position faite au pape dans sa prison du Vatican par le roi-let Humbert et son ministre Crispi devient de jour en jour plus pénible.

En décembre dernier, Léon XIII, dans un consistoire privé, a prononcé, touchant le pouvoir temporel du pape et la position qui lui était imposé par le Quirinal, une allocution véhémement et pleine d'amertume.

Il a repoussé avec indignation l'accusation de ceux qui le disent ennemi de l'Italie; il a adjuré les catholiques de continuer partout l'agitation en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, il s'est plaint amèrement de la conduite du gouvernement à son égard; sa personne même n'est pas à l'abri des injures et des menaces de la populace.

Cette allocution a beaucoup irrité le gouvernement italien; ses partisans prétendent qu'elle a pour but de liguer contre l'Italie toutes les nations chrétiennes, et ils disent que la seule ligne de conduite que doit suivre le gouvernement est d'adopter contre le clergé des mesures plus rigoureuses encore.

Etrange moyen de se concilier les sympathies des nations chrétiennes! Mais Dieu enlève d'abord la raison à ceux qu'il veut perdre. *Quos Deus vult perdere, prius dementat*.

Plusieurs rumeurs circulent: La France aurait offert asile au pape, au cas de rupture avec l'Italie; le pape aurait accepté, advenant la guerre, le refuge que lui a offert le duc de Lichenstein; l'Angleterre offre sa médiation; enfin les conjectures vont leur train. Ce qui semble certain, c'est que l'année 89 verra un changement dans la situation du pape: la position que lui fait le gouvernement italien n'est pas tenable, et il est impossible que les nations chrétiennes n'interviennent en faveur du pape, comme il semble impossible aussi que la guerre ne ravage pas l'Europe dans le cours de cette année.

Tous les peuples ont l'arme au bras, les canons sont affûtés, l'on n'attend que le commandement qui ne saurait tarder.

Nous voudrions bien dire toutes aimables choses en faveur de notre seconde mère l'Angleterre, mais ça n'empêche pas tout de même que ce n'est pas rose à Souakim.

C'est une escarmouche, c'est vrai, mais que l'Angleterre soit escarmouchée un peu par-ci, un peu par-là, — par ses fidèles, — et dans vingt ans elle aura été une puissance du passé.

A part un grand nom, un grand crédit s'éteignant, c'est elle-même qui nous apprend qu'elle est pauvre comme puissance maritime, — et comme puissance militaire, elle est cognée et le serait presque partout sans la France. C'est l'empereur d'Allemagne qui le proclame, et c'est elle qui le prouve. Ne dites pas que nous exagérons: lisez plutôt les événements — petits, il est vrai, — mais les événements de décembre dernier.

L'Angleterre à la puissance d'un financier en faillite. Elle a de quoi faire mourir du monde — elle le fera, — mais pour sauver un peu l'honneur de son drapeau, il lui faudrait du sang canadien; la fédération impériale le veut ainsi. Mais les Canadiens n'en veulent pas.

J. A. C.

IMPRESSIONS

M. E. H. Richer, conseiller de ville, a demandé et obtenu de l'assistant secrétaire de la corporation, que les ouvrages d'imprimerie qui ne pourraient être faits à *L'Union* ne soient pas donnés aux autres imprimeries de cette ville, mais lui soient mis en mains, et qu'il les ferait faire à Montréal.

Nous comprenons que M. Richer, libraire et conseiller de ville ait le privilège exclusif de fournir de la papeterie, tant et plus, aux bureaux de la corporation, mais nous ne pouvons approuver qu'on fasse faire à Montréal des ouvrages qui peuvent être faits à Saint-Hyacinthe.

\$50,000

MM. Jas McCready & Co., manufacturiers de chaussures de Montréal, ont, paraît-il, manifesté le désir de venir s'établir à Saint-Hyacinthe. Ces messieurs demandent que la ville leur construise une bâtisse qui coûterait environ \$50,000 et paie en outre leurs frais de démenagement.

Si la chose arrivait — et on attend que les élections municipales soient faites pour amener la question sur le tapis, — la nouvelle fabrique se bâtirait au nord du chemin de fer du Grand-Tronc, sur le terrain appartenant à M. Dessaulles.

\$50,000! C'est une jolie somme!

On attend aussi le résultat des élections pour faire arriver la question des ponts.

La Soirée du 4

Disons d'abord que cette soirée commencée à 8 hrs et terminée après minuit, a été trop longue d'au moins deux heures.

La partie musicale a été très bien remplie. Les morceaux de musique exécutés par Mme Fauteux, Melle St-Germain et M. Béique ont été fort goûtés. Melle Laframboise, que St-Hyacinthe aime toujours à entendre, et Mme Eusèbe Morin qui paraissait pour la première fois sur notre modeste scène ont été vivement applaudies.

M. Birtz et M. Rivet tous deux de Montréal, ont aussi très bien chanté.

Le *Caissier*, pièce assez médiocre, a eu un maigre succès.

La *Grève des Forgerons* a été bien aimée, mais nous dirons à M. Frey qu'il aurait mieux réussi s'il l'eût récité plus lentement.

La *Bénédiction* a un peu déçu l'auditoire. Connaissant les talents de M. Desmarais, on s'attendait à mieux.

La petite opérette: *La leçon de chant*, interprétée par MM. A. Beauregard, et A. Mathieu, a bien amusé l'auditoire.

UN ARTISTE

M. Sinai Richer, actuellement à l'École des Beaux-Arts, Paris, a envoyé à M. E. H. Richer, un superbe tableau. Nous avons déjà vu plusieurs ouvrages dus au pinceau de ce jeune artiste, dont les citoyens de St-Hyacinthe ont droit d'être fiers.

Le jeune Sinai travaille dans le moment à un nouveau tableau: *La Bataille de St-Denis* — 1837; et comme notre jeune ami est sans fortune, M. E. H. Richer a eu la bonne idée d'organiser une souscription en sa faveur, qui lui permettra de continuer ses études. Déjà plusieurs citoyens se sont inscrits et nous pensons bien qu'un grand nombre d'autres suivront cet exemple.

LETTRE

DE
N. T. S. P. LEON XIII
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE;
AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DE L'AMÉRIQUE.

A nos vénérables Frères les Archevêques et Evêques de l'Amérique
LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères,
Salut et bénédiction apostolique.

Combien malheureuse et funeste est la condition de ceux qui, chaque année, émigrent par troupes de l'Italie vers les régions de l'Amérique, pour y chercher des moyens de subsistance, c'est chose qui vous est pleinement notoire et qui n'a pas besoin que Nous l'expliquions longuement. En effet, vous voyez de près les maux dont ils sont opprimés, et plus d'une fois, dans les lettres qui Nous ont été adressées par beaucoup d'entre vous, vous les avez mentionnés avec douleur. Il est à déplorer, en vérité, que tant de malheureux habitants de l'Italie, contraints par la misère à quitter le sol natal, tombent bien souvent dans des maux plus graves encore que ceux auxquels ils ont voulu échapper. Et bien souvent aussi, aux travaux de tous genres auxquels sont voués leurs corps, s'ajoute la ruine beaucoup plus misérable de leurs âmes.

D'abord, la traversée même des émigrants est pleine de périls et d'inconvénients; ils tombent, en effet, pour la plupart, entre les mains d'hommes cupides, dont ils deviennent en quelque sorte les esclaves, et, amassés par troupes sur des navires, traités d'une façon inhumaine, ils sont poussés de plus en plus à la dépravation de leur nature.

Lorsqu'ils abordent aux plages où ils sont destinés, leur ignorance des lieux et de la langue, les travaux journaliers auxquels ils sont voués les livrent à la merci des embusqués d'hommes pervers et de ceux au pouvoir desquels ils sont assujettis. Que si quelques-uns parviennent par leur activité à gagner suffisamment de quoi vivre, il ne s'en trouvent pas moins en contact assidu avec des gens qui rapportent toutes choses au lucre et à l'utilité matérielle, et, venant ainsi à perdre insensiblement tout sentiment noble et humain, ils apprennent à mener la vie de ceux qui font converger vers la terre toutes leurs espérances et toutes leurs pensées. A cela s'ajoutent l'aliment offert de toutes parts aux passions, les fraudes des sectes, qui exercent dans ces lieux leurs ravages contre la religion et qui entraînent un grand nombre dans la voie qui mène à leur perte.

Ce qu'il y a de plus lamentable parmi ces maux, c'est que, au milieu d'une si grande multitude d'homme, d'une si vaste étendue de territoire et de si graves difficultés locales, il n'est point facile que les émigrants trouvent auprès d'eux, comme il conviendrait, cette salutaire assistance des ministres de Dieu qui, sachant l'italien, puisse leur apporter la parole de vie, leur administrer les sacrements et leur prêter ces secours opportuns par lesquels leur âme serait élevée à l'espérance des biens célestes et leur vie spirituelle serait soutenue et fortifiée. De là, en bien des lieux, le trop petit nombre de ceux qui, à leur naissance, sont privés du ministère sacré pour leur administrer le baptême de la régénération. Bien nombreux aussi sont ceux qui contractent le mariage sans aucun égard pour les lois de l'Église, d'où viennent des enfants semblables à leurs pères; et c'est ainsi que chez de tels hommes les mœurs chrétiennes tombent insensiblement dans l'oubli et qu'il s'en introduit d'autres détestables.

En méditant ces choses dans Notre cœur et déplorant le misérable sort d'un si grand nombre d'hommes, que Nous voyons errer comme des brebis sans pasteur à travers des sentiers abrupts et des

endroits périlleux, et réfléchissant en même temps à la charité du pasteur éternel et à ses préceptes, Nous avons pensé qu'il était du devoir de Notre charge de leur venir en aide de tout Notre pouvoir, de leur assurer des pâturages salubres et de pouvoir par tous les moyens à leur prospérité et à leur salut. Nous l'entreprenons d'autant plus volontiers que nous y sommes porté davantage par l'amour envers ces hommes qui ont eu avec Nous une même patrie, et que, d'autre part, Nous avons le ferme espoir de ne voir jamais Nous manquer l'aide de votre zèle et de votre œuvre.

C'est pourquoi Nous avons eu soin que la Sacrée-Congrégation de la Propagande eut à délibérer sur ce point, et Nous lui avons ordonné que, après avoir recherché et diligemment examiné les remèdes par lesquels on pourrait conjurer ou atténuer au moins tant de maux et d'inconvénients, elle Nous proposât ce qu'il conviendrait le mieux de faire, en ayant présent le double but de pourvoir au salut des âmes et d'alléger autant que possible les souffrances des émigrants.

Or, comme la cause principale de l'accroissement de ces maux consiste en ce que ces malheureux sont privés du ministère sacerdotal, par lequel est dispensée et accue la grâce céleste, Nous avons décidé d'envoyer chez vous plusieurs prêtres italiens qui soient à même de soulager leurs maux en parlant leur propre langue, de les instruire de la doctrine de la foi et des préceptes, ignorés ou négligés de la vie chrétienne, d'exercer auprès d'eux l'administration salutaire des sacrements, d'élever la génération croissante dans la religion et dans des sentiments d'humanité, d'être enfin utiles à tous par le conseil et l'assistance et de leur venir en aide par les soins du ministère sacerdotal. Et pour que cela puisse être réalisé d'une manière plus facile et plus efficace, Nous avons, par Nos lettres données sous l'anneau du Pé-heur le 17 des calendes de décembre de l'année dernière, institué un Collège apostolique auprès du siège épiscopal de Plaisance, fondé par les soins de l'évêque de ce même siège, Notre Vénérable Frère Jean-Baptiste, afin que les ecclésiastiques qu'enflamme la charité du Christ s'y rendent de diverses parties de l'Italie et que là ils s'adonnent aux études s'exercent sous la discipline voulue à l'accomplissement des fonctions qui leur permettront de remplir vaillamment heureusement leur mission, au nom du Christ, auprès des fils lointains de l'Italie, en devenant parmi eux les fidèles dispensateurs des divins mystères.

En outre, parmi les élèves de ce collège, qui doit être comme un séminaire des ministres de Dieu pour le salut des Italiens habitant l'Amérique, Nous voulons aussi qu'on reçoive et qu'on instruisse des jeunes gens de vos contrées nés de parents Italiens, pourvu que, favorisés de la vocation du Seigneur, ils désirent être initiés aux choses saintes, afin qu'ensuite, investis du sacerdoce et revenant auprès de vous, ils remplissent, sous votre pouvoir pastoral, toutes les fonctions réputées les plus utiles du ministère apostolique. Nous ne doutons point, en effet, que vous ne les accueilliez à leur retour avec une charité toute paternelle et que vous ne leur accordiez les facultés opportunes pour remplir, d'accord avec les curés respectifs, les devoirs du saint ministère à l'égard de leur nation. Ils viendront ainsi à vous comme des troupes auxiliaires, afin que, sous l'autorité de chacun de vous, selon le diocèse auquel ils appartiennent, ils prêtent leur œuvre dans les rangs de la milice sacrée.

Certes, au début, ces secours ne seront pas aussi abondants que l'exigerait la nécessité des temps et des choses, et l'œuvre de ceux qui seront ainsi envoyés ne pourra pas répondre au nombre et aux besoins des fidèles, de tels sorte qu'il soit donné de constituer dans chacune de loca-

lités éloignées des prêtres ayant charge d'âmes. Nous pensons donc que ce sera chose excellente si, dans les diocèses ou les émigrés Italiens sont plus nombreux, on établit des communautés de prêtres qui, partant à tour de rôle pour les divers points de la région environnante, puissent la parcourir dans leurs saintes expéditions. Il appartient à votre prudence de décider de quelle façon et dans quelles localités il est opportun de constituer ces communautés.

Voilà ce que, dans Notre sollicitude pastorale, Nous tenons à vous notifier par les présentes Lettres. Que si quelqu'un de vous trouve, soit d'après son propre sentiment et jugement, soit d'un commun avis avec les évêques ses frères, quelque autre moyen qui puisse être employé par Nous pour l'utilité et le soulagement de ceux en vue desquels Nous avons écrit cette Lettre, qu'il sache qu'il Nous fera chose agréable d'en saisir avec empressement la Sacrée-Congrégation de la Propagande.

Pour Nous, Nous attendons des fruits abondants de cette œuvre entreprise pour l'aide et le secours d'un si grand nombre d'âmes dépourvues de toute consolation de la religion catholique, et les fruits en seront d'autant plus abondants que cette œuvre sera soutenue et favorisée par ceux des fidèles dont la piété et le zèle égalent les ressources. Au reste, nous supplions le Dieu très clément, que tous les hommes obtiennent le salut et parviennent à la connaissance de la vérité, afin que, dans sa bonté, Il favorise cette entreprise et la fasse prospérer de plus en plus. Et en attendant, comme gage de Notre vive charité, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à vous, vénérables Frères, ainsi qu'à tout votre clergé et aux fidèles à la direction desquels vous êtes préposés.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 décembre 1888, en la onzième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

L'Industrie Laitière Canadienne

Série de lettres adressées par M. W. H. LYNCH au public agricole du Canada, comme conclusions d'une étude soignée des Méthodes et de la Pratique de l'Industrie laitière dans la Grande Bretagne et en Europe, pendant une visite de quatre mois faite en 1888.

Enregistrées au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa, par W. H. LYNCH en l'année 1888. Publiées dans ce journal avec permission spéciale de l'auteur.

SIXIÈME LETTRE

(suite)

J'ai aussi remarqué en Angleterre un courant très marqué d'opinion, en faveur de

LA FABRICATION CO-OPÉRATIVE

Ce sujet suit naturellement celui de la fabrication domestique, et après avoir parlé de la laiterie domestique, voyons comment la fabrication co-opérative ou en commun peut suppléer à ce qui fait le désavantage de la fabrication domestique. Voici ce que nos amis d'Angleterre en pensaient :

Un conférencier se déclarait en faveur des laiteries particulières parce que la sienne l'avait mieux payé que la culture des céréales ; ses ventes de grains n'avaient pas payé les gages des domestiques. Le professeur Long était, pour sa part peu en faveur des fabriques à cause des bas prix des produits laitiers ; et préférerait les méthodes de Normandie, c'est-à-dire l'achat du beurre chez les cultivateurs et l'emballage classifié, chez le marchand de gros. Mais d'autres cultivateurs se déclaraient pour la coopération "Il est presque impossible," disait l'un d'eux, "de fabriquer dans des fermes séparées avec l'uniformité de qualité qui dis-

tingue le beurre de fabrique ; les bâtisses et l'outillage ne conviennent pas pour cela. Si les grandes propriétés étaient pourvues de fabriques pour l'usage des tenanciers, le lait, la crème et le beurre pourraient y être traités en commun et vendus suivant les exigences présentes des marchés. Le beurre serait classifié dans cet établissement, et les consommateurs sauraient ce qu'ils achètent. On rétablirait une industrie locale perdue pour nous, si ce système de fabriques était communément adopté."

Un autre orateur, M. Howman, était pour les crèmeries où le lait est séparé mécaniquement, gardant la crème pour la fabrication du beurre, et renvoyant le lait écrémé pour l'usage de la ferme : il ajoutait : La difficulté à laquelle se heurtent les laiteries privées sur nos marchés, c'est celle de ne pouvoir fournir que de petites quantités, qui n'ont pas même l'uniformité de qualité et de couleur. Je crois fermement qu'avec des fabriques créées par la coopération des intéressés, nous serions dans une bien meilleure position vis-à-vis de nos concurrents étrangers qui nous chassent de nos propres marchés.

Le professeur Sheldon, dont le nom est bien connu ici, n'était pas à la conférence de Mai dernier, mais, devant la même association, en 1886, il avait lu un travail assez décourageant pour les laiteries privées, et exprimant sa conviction de l'impossibilité de réformer ces établissements particuliers ; "En théorie, la réforme générale est facile ; en pratique, elle est impossible à réaliser. Nous ne pouvons pas espérer que nos gens feront mieux à l'avenir que dans le passé ; s'ils n'ont pas amélioré leur produits jusqu'au présent, vous ne les décideriez pas à faire mieux. Mais alors, ou faut-il se tourner pour trouver le remède ? Je crois, avec d'autres, que le meilleur beurre et le meilleur fromage doivent se faire dans une laiterie privée, mais je dis, d'un autre côté, que la grande masse de ces produits sortant des fermes, sont de qualité inférieure à ce qu'ils pourraient et devraient être. Dans mon opinion, cet état de choses se continuera, c'est l'expérience du passé. Et si cela est vrai, le salut se trouve dans

UN CHANGEMENT DE SYSTEME.

"En quoi consistera-t-il ? c'est l'opinion, de plus en plus générale, que les fabriques de beurre et de fromage offrent seules la solution de nos difficultés présentes. Il n'est pas impossible, en vérité, que les tentatives d'en établir échouent ; là, comme ailleurs, si la direction n'est pas habile et intéressée, l'insuccès est certain. Mais en général, ces fabriques réussissent, et quand elles échouent, la cause est toujours facile à trouver. Je les recommande parce qu'elles assurent l'économie dans les frais de production l'uniformité dans la qualité, le soulagement des maîtres de maison, et parce qu'elles paient assez bien leurs propriétaires, dans nos conditions actuelles."

J'accepte cet opinion du professeur Sheldon, pour ce qu'il dit des avantages des fabriques. Mais quand à ce qui regarde des laiteries privées, je trouve des points faibles dans son argumentation. D'abord les laiteries privées existent, et elles existeront encore longtemps d'après toutes les prévisions. Elles ne cesseront pas de sitôt d'être un facteur important dans la question qui nous occupe. Les fabriques de beurre ou de fromage ne les sont pas disparaitre autant qu'on aurait pu s'y attendre, en Angleterre ou chez nous. Je pars de là pour prêcher le progrès dans les laiteries privées. Les raisons sur lesquelles s'affirme l'opinion du professeur Sheldon qu'elles ne s'amélioreront pas ne sont pas concluantes. S'il n'y a pas eu progrès, c'est qu'on n'a pas assez travaillé pour l'obtenir, et cela démontre-t-il que le progrès n'ar-

rivera pas quand l'élan sera donné ? Il fut un temps, au Danemark, où les progrès n'étaient pas à la hauteur du besoin qui s'en faisait sentir ; aujourd'hui, c'est presque le contraire, dans ce même pays. Soyons donc convaincus que la laiterie privée ne disparaîtra pas, et pénétrons nous de l'importance de travailler à son amélioration et son progrès.

Mais, je crois en même temps qu'il faut prêcher

L'ÉTABLISSEMENT DES FABRIQUES

On peut différer d'opinion quand à la limite précise où s'arrêtera l'extension du système de fabriques ; mais on s'accorde à dire que cette extension a été, et semble devoir être pour longtemps encore, tout à l'avantage de l'industrie laitière. La fabrique n'est pas une panacée universelle, mais c'est une des améliorations les plus précieuses que nous ayons acquises.

Un journal de l'île du Prince-Edouard, le Island Farmer, en faisant des commentaires au sujet de la publication de mes lettres, tire l'extrait suivant du Rural New Yorker :

"La coopération est un pas fait vers une organisation complète et puissante de notre production. Elle crée une sainte rivalité. Elle habitue aux méthodes commerciales. Elle fait disparaître les petites jalousies et cette méfiance si commune et pourtant si préjudiciable à nos cultivateurs. Elle développe l'esprit public et l'esprit d'entreprise. Le cultivateur qui mène son lait à la fabrique, prend intérêt à consulter les livres de la fabrique et à comparer son compte avec celui de son voisin ; si ce dernier fait mieux que lui, vous pouvez être sûr qu'il se mettra en quête de savoir ce qui peut bien en être la cause. Il étudiera le troupeau du voisin, sa manière de le nourrir, et les soins qu'il lui faudra apporter pour se mettre à son niveau. Un patron intelligent de fabrique comprendra l'importance d'avoir de bons chemins et de réviser une foule d'autres améliorations. A remplacer chez le cultivateur par de l'esprit public, l'esprit d'intérêt particulier, le système de fabriques opérera un grand bien." L'extrait du Rural New-Yorker affirmait ensuite une préférence pour les fabriques où l'on reçoit seulement la crème des patrons. Mais cette question fera l'objet d'une étude spéciale.

W. H. LYNCH.

Danville, Q., 29 déc. 1888.

La duchesse de Galliera

La duchesse de Galliera est morte à Paris, le 10 décembre, et les feuilles parisiennes racontent longuement les qualités d'esprit et de cœur qui nous la montrent sous le double caractère de la grande dame et de l'humble sœur de Charité.

Grande dame, elle le fut par sa naissance. Fille du marquis de Brignole-Sale, l'ancien ministre de Sardaigne, ses grands-pères furent les doges de Gènes.

Grande dame par la fortune, son mari lui laissa en mourant 220 millions de francs.

Grande dame par l'esprit, elle aimait la littérature et donnait aux littérateurs l'asile de son salon princier.

Thiers, Mignet, Barthélemy, Saint-Hilaire, Xavier Marmier, Champollion, le duc de Broglie, le comte Paul de Ségur, Caro, venaient souvent de Varennes.

Grande dame par le cœur, elle donnait avec largesse.

Un jour, c'est un million en or que la duchesse remet de ses mains à Pie IX.

Grande dame dans ses donations. Qu'on en juge plutôt :

Aux pauvres du septième arrondissement, elle remettait chaque année 10,000 francs.

Aux pauvres de Paris (chaque année) 20,000 francs.

A sa paroisse (chaque année) 5,000 francs.

Aux pauvres de Clamart (chaque année) 5,000 francs.

Musée Galliera, près de Trocadéro, terrain, construction et treuillage : 5,000,000 francs.

Construction de l'orphelinat St-Philippe (commune de Fleury, près de Meudon) et construction de la maison de retraite de Meudon, 14,000,000 francs.

Dotation assurée pour l'entretien de ses immeubles (500,000 francs de rentes) 10,000,000 francs.

Construction de trois maisons ouvrières dans Paris, logements gratuits, 2,000,000 francs.

Hôpital de Clamart, terrain, construction, entretien et dotation, 11,000,000 francs.

Gènes, la ville natale de la famille Galliera, n'a pas été oubliée dans cette répartition superbe.

Pendant la même période, la duchesse a donné en effet :

Pour le creusement du port de Gènes, 25,000,000 francs.

Elle a fait construire en outre deux hôpitaux qui ont coûté 7,000,000 francs.

Enfin, le jour même où elle donnait à la France le musée qui avoisine le Trocadéro, elle faisait don à la ville de Gènes du palais qu'avait habité son mari et de la collection de tableaux, objets de vitrines et objets d'art, qui meublèrent ce palais, l'un des plus beaux de la haute Italie. L'un des salons est orné des deux plus belles toiles de Van Dick. Ce don a été évalué à 6,000,000 francs.

Trente-huit millions ont donc été distribués par elle à sa patrie, et cinquante millions environ à son pays d'adoption.

Hélas ! de la grande dame, il ne restera plus qu'un souvenir et qu'un regret. Souvenir bien long, regret bien amer !

C'est avec tristesse que nous voyons disparaître les grandes dames dans ce siècle où les parvenues pullulent.

Les grands noms vivent toujours, les grandes fortunes subsistent. Mais les noms illustrés aux croisades s'allient si facilement aux petits noms flétris dans les tripotages que la classe dirigeante, ainsi nommée parce qu'elle ne dirige rien, nous donne des petites manières au lieu de nous donner des grandes dames.

La duchesse de Galliera fut, dans ses dernières années, une sœur de charité.

Pour les vétérans de l'éducation chrétienne, elle avait élevé sur les hauteurs de Clamart un asile ou plutôt un palais.

Il nous semble entendre les ardues supplications que prononcèrent pour le repos de son âme ces bons frères des Ecoles, qui doivent si bien prier après avoir si bien travaillé.

Dans les aumônes, aux familles autrefois aisées elle apportait un tact qui demeurerait légendaire.

Grande dame et sœur de Charité, nous nous inclinons bien bas sur son cercueil, persuadés qu'il rencontrera, sur son funèbre passage, le respect de ce peuple de Paris, qui admire encore les nobles âmes.

Les rois de la terre ont envoyé à la famille de la grande dame l'expression de leurs sentiments de condoléances ; le vénérable archevêque de Paris est venu apporter à la sœur de Charité ses bénédictions paternelles.

Le souvenir de la grande dame appartient toujours à la terre, l'âme de la sœur de Charité est au ciel.

HYGIÈNE MORALE

Homme—La prospérité et l'adversité sont les deux bassins de la balance où il faut peser les hommes. Ne jugez point les hommes sur ce qu'ils ont dit, mais ce qu'ils ont fait.

Honneur—L'honneur est préférable à tout, même au bonheur, si le bonheur pouvait exister sans lui. Défions-nous des prodiges d'honneur et de probité alors qu'ils parlent ; ils ne leur en reste plus quand ils agissent. Il était sage ce Persan qui sollicité par ses amis de quitter sa retraite pour accepter des honneurs et des richesses, leur répondit : "Lorsque j'étais enfant, mon père me fit cadeau d'un séquin ; je vis devant la maison, sur la boutique

d'un petit marchand, une feuille de clinquant très brillante, et je donnai mon séquin pour l'avoir. C'est un marché du même genre qu'on me propose aujourd'hui ; je ne suis plus un enfant, et je ne donnerai plus de l'or pour du clinquant."

Humanité—L'humanité est la vertu de l'homme par essence.... L'homme vraiment humain et juste, c'est-à-dire vraiment chrétien, est fait pour s'intéresser au bonheur et au malheur de tout être de son espèce ; une âme vraiment grande embrasse, dans son affection, le genre humain entier, et désire voir tous les hommes heureux.

Humeur—On ne doit jamais montrer de mauvaise humeur, bien qu'on soit affligé, ni travailler à nuire à autrui, ni même en concevoir la pensée. L'humeur des autres ne doit jamais nous en donner ; c'est comme si on se noircissait le teint parce qu'on rencontre un nègre.

Poète à vendre

Un poète No 36, presque neuf. S'adresser à ce bureau.

G. V. MORIN

ORFÈVRE - BIJOUTIER,

(CI-DEVANT DE ST-PIE)

No. 57½, Rue Cascades

ST. HYACINTHE.

Fait une spécialité des Réparations de Montres Horloges, Bijoux et tous ouvrages dans la ligne d'orfèverie.

Tout ouvrage garantie.

F. X. BERTRAND

MACHINISTE

ET FONDEUR

ST-HYACINTHE, QUE.

Manufacturier d'Engins à Vapeur, Mouvements de Moulins de toutes sortes,

Roues à l'eau sur un nouveau modèle.

Moulins à Bardeaux d'après une nouvelle Patente Etc., Etc., Etc.

Moulins à vendre

A St-Hugues, sur la rivière Yamaska, à 54 arpents de l'église, moulins à farine, moulins à scie, moulins à bardeau, presque neufs et en parfait ordre. Maison, hangars écurie, etc.

A St-Barnabé, rang Barreau, : une terre de 3 arpents sur 30, dont 8 arpents en bois, bien bâtie, maison, grange, écurie, etc, presque neuf et en parfait ordre.

Conditions faciles. Adressez à PIERRE LAMOTHE, St-Hugues

Sam. Bourgeois

Magasin General

38 et 39 RUE ST-ANTOINE

PLACE DU MARCHÉ

ST-HYACINTHE, QUE.

MAISON TRÈS RECOMMANDABLE

POUR LES

ÉPICERIES, PROVISIONS,

FERRONNERIES,

VINS, LIQUEURS, PEINTURES

FAIENCES, VERRERIES,

HUILES, CHAUX,

PLATRE, ETC., ETC.

Et son assortiment varié et choisi de

MARCHANDISES SÈCHES

ET DE NOUVEAUTÉS.

Agent pour les Célèbres Machines à Coudre "WHITE."

GODFROY GRISÉ

UPTON, QUE.

MOULIN A FARINE

MOULIN A CARDER

FOULER, PRESSER et RASER

Les pratiques seront servies avec attention et promptitude.] 1-9-88

Laprairie

La nomination des candidats pour la chambre locale a lieu le 17 courant et la votation le 24. M. Goyette est le candidat national. Son adversaire est un M. Létourneau, de St-Constant. La réélection de M. Goyette ne fait doute pour personne.

LA SESSION

C'est mercredi à 3 heures que s'est ouverte la 2e session du 6e parlement de Québec. Le lieutenant gouverneur étant malade, sa place était tenue par M. le juge Bossé, assermenté comme administrateur temporaire. Le discours du trône contient un certain nombre de mesures clairement dessinées et nettement tranchées. Il semble présager une courte session utilement employée. L'adresse en réponse au discours du trône a été présentée à l'assemblée législative par M. L. P. Pelletier et secondée par le Dr Forest, qui vient d'être réélu dans le comté de l'Assomption. Au Conseil Législatif, M. le Dr Marciel a proposé l'adresse et M. Larochelle, nouveau membre de la chambre haute l'a secondé.

NOTES POLITIQUES

L'hon. colonel Rhodes a reçu une dépêche de l'officier rapporteur de Mégantic, le déclarant élu par 98 voix de majorité. Jugement a été prononcé le 3 en cour de révision, Montréal, dans la cause en contestation de l'élection de M. Goyette, député de Laprairie à Québec. L'élection a été annulée du chef de corruption par des agents. M. James McShane, député de Montréal centre, et M. Aimé Bourassa, deux des agents de M. Goyette, mis en cause pour manœuvres frauduleuses, sont privés de leurs droits politiques provinciaux pour l'espace de sept ans. Par ce fait, M. McShane perd son siège comme député de Montréal centre. Il est de plus condamné à payer deux amendes de \$200 chacune, et M. Bourassa, une amende de \$200.—Les frais de la contestation s'élèvent à environ mille piastres. Morale: en politique comme dans la vie privée, *honesty is the best policy!* Il faut une nouvelle élection à Laprairie et à Montréal-centre.

CONSEIL-DE-VILLE

St-Hyacinthe, 28 Déc. 1885. Présents: Son Honneur le Maire et les conseillers Chenette, Boivin, Duclous, Morin, Nault, Richer, Chailfoux et Desmarais. A l'ouverture de la séance, M. Nault, maire suppléant, dans quelques mots bien choisis présente à Son Honneur les souhaits de bonne année, félicitant le premier magistrat des progrès qu'a fait la cité de St Hyacinthe sous son administration. Son Honneur le maire fit une courte réponse exprimant des vœux réciproques à MM. les conseillers. Le secrétaire donna ensuite lecture des procès-verbaux de la dernière séance qui furent approuvés. L'opinion des avocats de la corporation est que le quartier No 1 a droit, cette année encore, à un troisième conseiller, et en conséquence, la résignation de M. Duclous n'est pas acceptée. Rapport de M. Jos. Benoit, assistant ingénieur de la brigade du feu, concernant un commencement d'incendie dans le magasin de M. F. X. Blanchet, samedi soir. Il y est constaté qu'on n'a pas pu constater l'origine du feu qui a été promptement éteint. M. Elz. Casavant demande remise de taxe comme ouvrier, attendu qu'il n'est pas ouvrier. Accordé. Un rapport de M. Neyrat était que le perron de la nouvelle

bâtisse de M. Lajoie, coin des rues Girouard et Ste-Marie, empiète de 22 pouces sur le terrain de la corporation. M. Chenette fait remarquer que la rue à cet endroit n'a que 36 pieds. M. Morin dit que la chose est intolérable, que si M. Lajoie est sur son terrain, il faut l'ôter, quand même il faudrait l'exproprier. La chose est référée au comité des chemins. La résignation de M. Richer est acceptée. Ce monsieur laisse son siège. On ordonne le paiement des comptes suivants: J. A. Laporte, \$7.73; S. Laurence, \$11.40; C. Moison, \$10.50. Les messieurs dont les noms suivent sont nommés officiers-rapporteurs pour les élections municipales qui auront lieu le 14 courant: Quartier No 1, J. Arbour; quartier No 2, P. Birtz; quartier No 3, J. A. Morin; quartier No 4, H. Lamoureux; quartier No 5, F. X. A. Boisseau. MM. Eus. Brodeur, Jos Barbeau et Narcisse Barnier sont nommés assesseurs des propriétés foncières, et MM. Jos Brodeur, Ls Brousseau et Godfroy Daigneau, évaluateurs des fonds de marchandises. Et le conseil s'ajourne à vendredi.

Les Cloches de Corneville

Soirée superbe, à Belœil, le 3 janvier 1880. L'entreprise hardie faite par les amateurs de la localité, de nous donner la représentation de l'opéra-bouffe les "Cloches de Corneville" avait d'abord prêté à bien des incertitudes et des craintes. En effet, c'était raide. Imaginez donc de l'opéra, du véritable opéra, à la campagne. Cependant, l'idée est possible, et bien possible encore, car le succès épatant obtenu ce soir-là nous le prouve amplement. Mais aussi rien ne manquait pour que ce fut une grande chose. Deux mois de répétitions consécutives:—leils magnifiques brochées pour la circonstance, orchestre régulier de St-Hyacinthe, costumes ravissants, maquillage des acteurs sous les foudres de Ponton, et en dernier lieu Wiillard qui était venu passer leur dernière répétition à la critique. Nous nous attendions donc à beaucoup, nous qui étions un peu au courant de ces démarches, mais nous avons eu encore plus. Nous nous serions crus en pleine comédie française, si l'on ne nous avait point placé des programmes entre les mains. Maintenant un mot des acteurs. Tous ont joué superbement, sans faiblesse, sans hésitation, comme de vieux habitués de la rampe, et l'auditoire leur a bien prouvé par les applaudissements croissants, les rappels, les bouquets qui n'ont cessé de pleuvoir pendant la représentation. Serpolette (Mde Vallin) très chic en payanne, éblouissante en marquise, a joué comme une cabotine de trois ans de stage. Les divers couplets ont été bisés. Germaine (Melle E. Perreault) a été charmante sous ses différents costumes. Action jeu, chant, tout a été applaudi et rappelé. Elle a divinement rendu sa chanson de la "Légende des Cloches." Quand aux hommes maintenant, c'est autre chose. Ce fut bien le même enthousiasme de la foule, les mêmes applaudissements, mais il faut retrancher, comme il convient à des hommes, les mots: *éblouissant* et *divin*. Mais quel suprême tour de force que cette scène d'avarice et de folie simulée de M. Lanthier dans le rôle de Gaspard. Quelle majesté dans le jeu du Dr Valin, comme *Marquis*; avec ça, superbe voix qui dans ses solis et duos a enthousiasmé la salle. M. H. Bernard, comme *bailli*. Oh! là, là! quel mari de Corneville!... Je ne vous dis que ça. Il fallait le voir. Puis le Dr Choquette en *Grincheux*, quel type achevé du gamin peureux qui se sent des fantômes à ses trousses. C'était à crever de rire. Pendant la scène du château où *Serpolette*, le *bailli* et *Grincheux* se croient saisis par les fantômes, la foule s'en tenait les côtés. M. Bousquet était parfait dans le rôle du *labellion*, de même que M. Duhamel comme *Cachalot*, Daigle comme *Fouinard* et Martin comme *Grippardin*. Quant à l'ensemble de la pièce, nous devons les mêmes compliments. Toutes les jeunes filles étaient ravissantes en paysannes et tous les chœurs rendus par elles l'ont été magnifiquement. Bref, succès complet. Et n'allez pas croire que nous faisons un rapport de faveur. Point du tout. Nous sommes allés à Belœil, entraînés plutôt par l'originalité, de l'idée de voir jouer de l'opéra à la campagne, que par celle d'y aller applaudir les acteurs.

Et ce ne fut nullement le même cours d'idées qui nous ramena, je vous le jure. Nous nous y connaissons joliment en opéra et nous sommes revenus enchantés de l'affaire. M. Ringuette, chef d'orchestre ici, et qui, soit dit en passant, nous a fourni de la bonne et belle musique dans la circonstance, a de même été très agréablement étonné. Nous pourrions même promettre un succès semblable, si, les amateurs de Belœil, qui sont un peu nos amis, venaient à Saint-Hyacinthe, pour nous répéter leur délicate soirée du 3 janvier. Nous avons appris qu'ils étaient à s'organiser pour bâtir une salle, alors nous pourrions, à l'occasion, faire l'échange de nos représentations tout comme pour nos régates.

Un véritable désastre

Lundi dernier, le 31 décembre, à la Petite Rivière de Berthier, Mme Vve Pierre Savignac a été victime d'un véritable désastre. Près de deux arpents de terre de front sur quatre arpents de profondeur où était bâtie Mme Savignac, se sont déplacés dans un instant, laissant à plusieurs endroits un vide de 20, 30, 40 et même 50 pieds de bas. Une grande partie du terrain a été bouleversée. Un écurie, une remise, deux hangars, 150 pieds de bâtiments ont été défaits et engloutis. Deux chevaux, trois vaches à lait et plusieurs volailles ont péri. Au-delà de 2000 boîtes de foin et plusieurs boisseaux de grains ont été enterrés. Un morceau de terrain où étaient plusieurs cordes de bois, a été transporté à un arpent plus loin, sans que le bois fut dérangé. Le lit de l'ancienne rivière est complètement rempli, et l'eau a pris son cours à l'endroit du terrain déplacé. Personne ne peut expliquer la cause de cette transformation et de ce déplacement de terrain. Rien de plus épouvantable à voir, paraît-il. Tous les jours un grand nombre de personnes se rendent à cet endroit. —Gazette de Berthier.

ÇA ET LA

Les travaux de l'enlèvement des obstacles à la navigation du Danube, aux portes-de-fer, sont près d'être terminés. C'est le dernier obstacle à l'approche de la Hongrie. Le Gouvernement a en conséquence, décidé de construire une flottille armée pour prévenir toute invasion russe par le Danube.

Une dépêche de San Juan del sur (Nicaragua) annonce que la ville de San Jose de Costa Rica a été jetée dans la consternation et l'épouvante, pendant la nuit du 29 au 30 décembre dernier, par une série de violentes secousses de tremblements de terre. On croit que les secousses ont été causées par le volcan Poaz qui se trouve à six lieues de la ville. A Alajuela, huit personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été plus ou moins grièvement blessées. Les églises et la plupart des édifices publics ont été considérablement endommagés. Les habitants effrayés ont campé dans les squares et les places publiques; mais, aux derniers avis, les secousses ne s'étaient pas renouvelées.

Une femme du nom de Swarthout a été arrêtée à Reed City (Michigan), sous l'accusation d'avoir odieusement maltraité sa nièce encore enfant. On affirme que Mme Swarthout, qui exerce, paraît-il, le métier de photographe, passait une forte corde autour de la jambe de la pauvre enfant et la serrait, en la tournant au moyen d'une baguette, jusqu'à ce que la corde s'enfonçât dans les chairs et que la fillette perdît connaissance. Cette mégère est également accusée d'avoir attaché de la même façon la langue de sa nièce et de l'avoir serrée jusqu'à ce que le sang jaillit. La prisonnière a été écrouée, à défaut de caution, en attendant son procès qui ne pourra avoir lieu qu'à la prochaine session de la cour criminelle.

Un bon point à la société française contre l'abus du tabac. Elle vient de prendre l'initiative de démarches tendant à obtenir une loi pour empêcher les enfants de fumer. Elle s'appuie sur une série d'observations qui viennent d'être faites. En effet sur trente-huit jeunes fumeurs, âgés de neuf à quinze ans qui ont fait l'objet de cette étude, on a reconnu que vingt-sept sentaient des malaises et que douze sérieusement atteints avaient contracté le germe de graves maladies. Il faut espérer que la société réussira à diminuer le nombre de ces jeunes fumeurs.

PRIME—Une statuette de Ste Anne et la Ste Vierge donnée en prime à toute personne qui nous procure un nouvel abonné.

Nouvelles des Etats-Unis.

WAUREGAN —Un bien pénible accident est arrivé ici jeudi soir, le 27 décembre. Un nommé Dubreuil tomba accidentellement dans le canal de la manufacture, qui est très profond, et s'est noyé.

WORCESTER —La garde Lafayette a réélu M. Charles Wilmot capitaine. La société St-Jean-Baptiste a réélu M. Louis Guérin président et M. Jos. Simard sec.-corr. pour l'année 1889.

—Nous avons appris avec douleur la mort de M. Pierre Lucier, père de la famille des musiciens bien connus de tous nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, décédé à sa résidence, 107 rue Thomas, lundi matin à l'âge de 70 ans et un mois.

NEW BEDFORD —La veille de Noël, Adélard Houle, fils de François Houle, menuisier, s'est fait fracturer l'index de la main gauche que le médecin a du amputer en bas de la première jointure, et le 27 du même mois, Chs Fournier employé à la shop Washburn, s'est fait couper deux doigts, le medius et l'annulaire en bas de la première jointure, sur un planer. Enfin, le 3 du courant, Joseph Jacques est tombé du haut en bas d'un escalier en fer, en revenant de vider un panier de coton; il s'est fracturé une jambe et enfoncé plusieurs côtes. Il est dans un état bien critique. Il est père de trois enfants. Sa femme travaillait avec lui au même moulin (Yard Mills). A part ce dernier, les deux autres sont assez bien pour le temps.

PROVIDENCE —Le Journal dit que jeudi matin, William F. Larose, enfant de 14 ans, s'est noyé dans le Silver Lake, Johnston, en s'aventurant trop loin sur la glace qui était trop mince pour le supporter.

CENTRAL FALLS —Un Canadien du nom de Louis Lavoie, demeurant sur une ferme à Albion, a été renversé par un train à l'endroit appelé "Boston Switch," vers 5.30 hrs, lundi soir. Il appert qu'il venait de passer entre deux fourgons placés sur la voie d'évitement et quand il mit le pied sur la voie principale le train qui arrivait à toute vitesse l'a frappé sans qu'il ait eu le temps de le voir. Le pauvre malheureux a eu la jambe droite coupée en bas du genou et le pied gauche, la jambe et la cuisse fracturés. Il portait aussi la figure deux blessures d'où le sang s'échappait en abondance. La Police le conduisit à Providence par le premier convoi et il est en ce moment à l'hôpital du Rhode Island, en grand danger de mourir.

NOUVELLES DU DISTRICT

ST-PIE —Un bon sellier qui viendrait s'établir ici ferait certainement bien son affaire. Il recevrait beaucoup d'encouragement.

ST-DOMINIQUE —A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, les amis d' Mme Ls Martin sont allés dimanche dernier lui présenter une adresse accompagnée de superbes cadeaux consistant en chaînes en or, corbeilles, etc. Mme Martin remercia affectueusement ses nombreux amis et les invita à passer la soirée. On s'amusa beaucoup et on se sépara en emportant de cette veillée un bon souvenir.

MARIEVILLE —M. Léon Ste-Marie, marchand de liqueurs ici, a acheté l'automne dernier, seize mille livres de gros raisin Concord, avec lequel il espère fabriquer près de mille gallons de vin. L'an dernier, il en avait fait en petite quantité, et ce vin était si pur et si reconfortant que les médecins, non-seulement du comté, mais des comtés environnants, envoyaient leurs malades en acheter chez lui. Cette année il fabrique en grand et en aura pour tous les demandants.

ST-MICHEL DE ROUEMONT —Madame Joseph Fontaine, à l'occasion de son quarante-septième anniversaire de naissance qui arrivait le jour de l'an au soir, fut surprise agréablement par ses amis qui se rendirent à sa résidence où une adresse lui fut présentée par Demoiselle Arzélia Leroux, accompagnée de magnifiques cadeaux entre autres. Un beau huilier en argent et autres objets de piété. Madame Fontaine répondit en termes émus à cette marque d'amitié de la part de ses amis. Le Révérend M. Leduc et M. le maire accompagnés de sa dame avaient bien voulu réhausser de leur présence l'éclat de cette fête de famille. Inutile de dire que la soirée fut agréable, car M. Fontaine et sa dame savent recevoir leurs amis dans une circonstance comme celle-là. Les convives se séparèrent à une heure avancée de la nuit.

L. N. TRUDEAU,
DENTISTE,
Rue Mandor, porte voisine de M. C. Ledoux, St. Hyacinthe.
Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

EN VILLE.

Personnel—L'hon. juge Mailhot était à St-Hyacinthe dimanche dernier, l'hôte de son gendre, M. Eusèbe Morin.

—P. A. Choquet, Eccl. M. P., était en cette ville, la semaine dernière.

Achat—M. Jos Cadotte a acheté pour la somme de \$1,600, la propriété de la succession du Shérif Adam, au village de la Providence.

234—Le joli huilier tiré au sort, le 5 courant, au Magasin de thé de M. J. B. Rousseau, a été gagné par le No 234. Avis au porteur du numero chanceux.

Quartier No 5—Un certain nombre d'électeurs municipaux du quartier No 5, sont allés, dimanche, prier M. O. Desmarais, de se laisser porter candidat pour la charge de conseiller pour ce quartier. M. Desmarais a accepté. Il sera probablement élu par acclamation.

Quartier No 3—Mercredi après-midi, M. Pagé a parcouru le quartier No 3, invitant les électeurs à se rendre à une assemblée convoquée au bureau de M. Bernier, pour là, choisir un candidat pour les prochaines élections municipales. Un certain nombre d'électeurs ont répondu à l'appel et sont allés redemander M. E. Mathieu. Ce dernier les remercia de leur politesse et déclara qu'il lui était impossible d'accepter. Une partie de la délégation se rendit alors chez M. E. H. Richer, qui accepta, comme la chose avait été entendu d'avance.

Mascarade—La première grande mascarade de la saison aura lieu au Patinoir Charpentier, mercredi le 16 courant. De jolis costumes sont déjà préparés pour la circonstance. Il y aura aussi une excellente musique.

Surprise—M. Alph. Daigneault, marchand de bois, de cette ville, a été agréablement surpris, mercredi dernier au soir, Ses amis de St-Basile et de Brompton faisaient irruption dans son bureau et lui présentaient une superbe canne à pommeau d'or.

Après avoir remercié ses amis de cette marque d'estime, M. Daigneault les conduisit à sa maison de pension, où on passa une agréable soirée. **Commencement d'incendie**—Samedi soir, vers huit heures, une alarme appelait les pompiers à un commencement d'incendie au magasin de M. F. X. Blanchet, marchand honnête, place du marché. Quelques jets d'eau eurent promptement raison du feu, mais les dommages causés par l'eau et la fumée dans l'établissement sont assez considérables. La pompe à vapeur fut mise sous pression, mais on se dispensa de ses services.

Nouveau chef—Le nouveau chef de Police, Mr. M. Benoit est entré en fonctions.

Naissances.

A St-Michel de Rougemont, le 25 décembre dernier, Madame Hubert Fontaine, un fils, septième de file; la mère et le futur médecin se portent à merveille.

A St-Dominique, le 1er janvier, Madame Chs Houle, une fille.

Mariages.

A St Hyacinthe le 8 courant: M. Wilfrid Boulay à Melle Maivina Bourdeau.

M. Alphonse Audet, à Melle Albina Côté.

M. Pacifique Goulet, à Melle Tina Kirklund.

M. Arthur Gauvreau, à Melle Herminio Giard.

M. Misael Benoit, à Melle Marie Joséphine Arthémise Desgranges.

Deces.

En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 6 ans, Joséphine, enfant de M. Adélard Armstrong.

En cette ville, le 4 janvier, Dame Sophie Jasmin, veuve de feu Jacques Tétréault, à l'âge de 70 ans.

A Marieville, le 1er janvier courant, à l'âge de 8 mois et 4 jours, Maria-Juliette-Ubalde-Térésa, enfant de M. Edmond Lemieux.

A Ste-Angele de Monnoir, aussi le 1er janvier courant, Joseph-Arthur-Rosario, enfant de M. Robert.

Ces deux petits anges étaient cousins-germeins et sont allés se souhaiter la bonne année au ciel. Quel beau jour de l'an pour eux.

Teneur de livres demandé

Un jeune homme connaissant la tenue des livres et ayant de l'expérience des transactions de Banque, trouverait une position avantageuse en s'adressant immédiatement au Bureau de la Tribune. Il devra être sobre, et muni de bonnes recommandations.

Les Modes Françaises Illustrées.—Parait tous les samedis—650, Rue Notre-Dame, Montréal **abonnement: \$2.50 par an**

NOTES SPÉCIALES.

Le public se plaint, avec raison d'ailleurs, que les claques ou pardessus ne peuvent être portés plus d'un mois ou deux sans qu'ils soient complètement usés. Pour remédier à cela M. Alexis Dion vient de recevoir de Hambourg (Allemagne), une consignment de claques qu'il garantira pour un an et plus. Le prix n'est pas beaucoup plus élevé que les autres, mais elles sont beaucoup plus durables, plus élégantes, d'un caoutchouc supérieur qui ressemble au cuir. Il y en a pour hommes, femmes, filles et enfants, garçons et petits garçons. Si vous voulez vous procurer une bonne paire de claques importées d'Allemagne, allez au magasin de chaussures de A. Dion. Il est le seul qui les importe, par conséquent le seul agent pour St-Hyacinthe.

Nous sommes vraiment étonnés de voir comme les marchandises à St Hyacinthe sont à bon marché. Après avoir parcouru différents magasins, nous sommes entrés au grand magasin de chaussures, chez Alexis Dion et c'est là que nous avons trouvé les chaussures à meilleur marché et le choix le plus varié.

Aux Marchands de la Campagne

Le soussigné vend les Claques et Pardessus en caoutchouc au prix de Montréal et accorde un plus long délai.

H. LEVI,
Magasin-Rouge.

AU BON MARCHÉ

Avez-vous appris la grande nouvelle? L'ouverture d'un Stock immense de Bouteroute qui sera vendu à des prix sans précédents. Cotons, Indiennes, Flanelles, Etoffes à Robe, Tweeds, Corps, Caleçons, Bas, Gants, etc., etc. Les autres articles en proportion. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Le stock est frais et complet et il nous faut l'écouler d'ici à un mois. Pas de crédit, mais Bon Marché sera notre motto.

BERGERON & CIE,
63 rue St-Simon,
Vis-à-vis le marché, St-Hyacinthe.

Les bottes en cuir rond se vendent pour \$ 2,50 chez Alexis Dion en face de la banque St Hyacinthe.

Les bottines de Kid français importé se vendent \$ 2,50 chez Alexis Dion en face de la banque St Hyacinthe.

On achète une belle paire de bottines en chèvre à Phuile pour \$1,75, chez Alexis Dion en face de la banque St Hyacinthe.

C'est au magasin de chaussures, chez A. Dion, qu'on achète les claques à meilleur marché.

Ne commandez nulle part un habillement avant d'avoir vu l'assortiment de Tweeds de O. G. CLEMENT, 109 Rue Cascades.

Grand marché—Si vous aimez à payer bon marché pour un habillement de qualité supérieure, fait dans le goût le plus nouveau, allez chez O. G. Clément, marchand-tailleur.

Kid Polish.—Est un vernis à chaussure de qualité supérieure. Avec chaque bouteille de 25 cts l'acheteur reçoit une cuillère d'argent, chez L. A. Guertin.

Habillements—Pour un habillement fait dans les derniers goûts, allez chez O. G. Clément, marchand-tailleur.

Les personnes qui ont besoin d'ouvrier en peinture, décoration, tapisserie, etc. feront bien de s'adresser à MM. Coderro et Beaunoyer, 10 rue William.

Bottes pour hommes et garçons, 1re qualité, au plus bas prix, chez L. A. Guertin.

Les Semelles en soie crue, vendues par L. A. Guertin, sont un préservatif contre les Rhumatisme, les Crampes et le froid aux pieds. Prix 25 cents la paire.

Chaussures en Kid pour dames et enfants, assortiment complet, au plus bas prix, chez L. A. Guertin.

Valises, sacs de voyage, en grande variété, aux prix les plus réduits, chez L. A. Guertin.

Essayez la nouvelle pantoufle Espadrille la meilleure et la plus durable chez L. A. Guertin.

L. A. Guertin est le seul agent à St-Hyacinthe pour la célèbre pantoufle en corde manille.

Pour les Fêtes—Un assortiment de jouets vient d'être reçu Au Magasin de Thé en face du marché, St-Hyacinthe. Tous ces jouets ainsi que sets à diner, sets de chambre, vases à bouquets assortis et lampes de toutes sortes vendus à très bas prix pour le temps des fêtes.

Ventes à la Semaine.—Toutes personnes qui désirent acheter un set à diner, un set de chambre, ou une belle lampe suspendue payable 50 cts ou \$1.00 par semaine suivant le montant de l'achat, devront s'adresser par lettre à J. R., boîte 236, bureau de poste, St-Hyacinthe. Elles devront mentionner leur adresse, leur occupation et où elles travaillent.

Lettres et Numéros EN PORCELAINE DE TOUTE GRANDEUR

Depuis 1 pouce à 14 pouces

Les Enseignes et Numéros en lettres émaillés sont les plus durables et ne sont pas affectés par le froid ou la chaleur. Pour les prix, s'adresser à l'agence pour St. Hyacinthe au bureau de La Tribune.

A VENDRE

10 parts (\$1,000) payées, dans la Compagnie d'Imprimerie de L'Union. S'adresser à LA TRIBUNE.

A. BLONDIN, Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES

A eau chaude et à vapeur

BASSE & HAUTE PRESSION

148, Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE, QUE.

Toujours à l'Ancienne Place

122



Basse Pagnuelo
122
RUE CASCADES.

L. N. LUSSIER & Cie.

CHAUSSURES

Françaises, Anglaises

ET AMÉRICAINES

EN GRANDE VARIÉTÉ

Notre assortiment est complètement neuf et a été acheté dans des prix qui nous permettent de vendre à des conditions plus avantageuses que jamais pour la pratique.

— SPÉCIALITÉ : —

Chaussures sur mesure à 24 heures d'avis
Aussi : Sacs de Voyage, Portemanteaux, etc.

L. G. MEUNIER
HUISSIER C. S.

ST. PAUL ABBOTSFORD, Que.

LA COMPAGNIE

D'EAU MINÉRALE

DE ST-HYACINTHE

MANUFACTURIÈRE DE

SODAS,
GINGER ALE,
GINGER BIÈRE,
CIDRE CHAMPAGNE,

Propriétaire du célèbre

Philudor!

M. F. LAJOIE, ici-devant employé de M. Ledoux, est le gérant de la manufacture et invite le public en général à venir lui rendre une visite.

COIN DES RUES

Mondor et Cascades
St-Hyacinthe, Que.

Engins et Bouilloires

DE E. LEONARD & Sons

Depuis 3 forces jusqu'à 100

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Conditions de paiement faciles.

SPÉCIALITÉ—d'Engins et Bouilloires pour Fromageries, Imprimeries, Fabriceries, etc.

N. B.—On peut voir un des Engins ci-dessus en opération à l'Imprimerie de "La Tribune."

Pour un habillement fait au dernier goût, allez chez

O. G. CLEMENT

No. 109, RUE CASCADES

Un tailleur de première classe de Chicago, est prêt à prendre votre mesure pour un habillement NUMÉRO UN, au Magasin de O. G. CLEMENT, 109, Rue Cascades.

Hardes Faites, Tweeds,

Serres Anglaises Français et Canadiens A UNE REDUCTION DE

20 0/0 D'ICI AU 13 SEPTEMBRE

Habillements sur mesure dans les derniers styles. COUPE GARANTIE.

On vous servira mieux que n'importe où—et à bien meilleur marché.

CHEMISES, COLLETS, ETC.

O. G. CLEMENT,
Marchand-Tailleur,
Coin des rues Cascades et Mondor.
St-Hyacinthe, 24 août 1888.

JOSEPH LEDUC FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couverture en Ferblanc,

Couvertures en Ardoises,

Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique.

Seul agent pour le Bardeau

Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

A Vendre

Shaft, 2 pouces de diamètre avec poulies hangers, etc.

Aussi, un poêle de 3 pieds presque neuf. S'adresser à ce bureau.

VOUS TROUVEREZ CHEZ

J. H. MORIN

64, Rue St-Simon

PLACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE

(Ancienne place de J. Leduc)

Le meilleur assortiment de

Poêles de toutes sortes

FOURNAISES.

FERRONNERIES LÉGÈRES,

Vaisseaux et Ustensiles de Cuisine

ET FOURNITURES DE MAISON

Canistres à lait,

Chaudières à sucre, etc.

Aussi : Outils de toutes sortes pour Menuisiers et Charpentiers.

On tient toujours un bon assortiment de

PELLES, FOURCHES

RATEAUX

Et autres instruments d'Agriculture,

J. H. MORIN.

Nouvel Etablissement

O. A. Jacques

Rue Concorde

En face de l'Arpin, ferblantier

ST-HYACINTHE

M. O. A. Jacques vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus, un atelier de

Marbrier, Entrepreneur

De toutes sortes d'ouvrages en MARBRE, PIERRE, GRANIT, &c., de toutes couleurs, pour MAISONS, MONUMENTS, EPITAPHES, COLONNES, BENITIERS, POTEAUX, Etc.

Les commandes seront exécutées avec la plus grande promptitude, et les plans les plus nouveaux seront procurés gratis par la maille ou autrement.

Les prix et conditions sont des plus faciles et une visite est respectueusement sollicitée. Les entrepreneurs de bâtisses trouveront à mon atelier tout ce dont ils auront besoin en fait d'ouvrages en marbre, pierre etc etc. O. A. JACQUES, St-Hyacinthe juillet 1888.

M. O. DAVID, FILS

Marchand-Tailleur

No. 61, RUE ST-SIMON, PLACE DU MARCHÉ ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

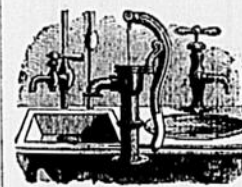
HARDES FAITES,

DRAPS & TWEEDS Importés d'Europe.

Toujours les patrons les plus nouveaux et les prix les plus bas.

Aussi, Chapeaux, Corps et Caleçons, Chemises, Collets, Sacs de voyage &c

Un Tailleur de première classe est attaché à cet établissement.



BRODEUR & FRERE

PLOMBIERS, COUVREURS,

No. 44, Rue des Cascades,

ST. HYACINTHE, QUE.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR ET A L'EAU CHAUDE

SINKS, TUYAUX A L'EAU ET A GAZ, POMPES, ROBINETS, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ :—Couvertures en Ferblanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée. Le tout à Prix Modérés. Satisfaction garantie

L. G. LALIME

Marchand de Marchandises Seches

— HAUTES NOUVEAUTÉS —

Groceries

VINS & LIQUEURS

Faïences et Verrerie

Ferronneries, Huiles, Peintures

VITRES, ETC., ETC., ETC.

EN GROS & EN DETAIL

Coin des Rues Bourdages et Cascades, St-Hyacinthe

Vis-à-vis le Pont Barsalou et la Manufacture de Laine.

LE PLUS HAUT PRIX EST TOUJOURS DONNE POUR LAINE ET LE TABAC, ETC.

Faisant le commerce de Chapeaux de Paille en Gros les Marchands et les cultivateurs trouveront toujours à placer leurs CHAPEAUX soit pour ARGENT ou MARCHANDISES avec plus d'avantages qu'ailleurs.

Toujours en mains les fanelles de la Cie. Manufacturière et les produits du tricot. Bas, Corps et Caleçons, Etc. Etc.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ!

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,—(PRÈS DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULÉE, Etc., Etc.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. Etc., Etc.	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre Etc., Etc.
--	---	---

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29 & 33, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes, Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P 160

JOSEPH BRODEUR

Coderre & Beaunoyer

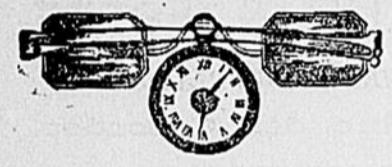


PEINTRES TAPISSIERS

ET DECORATEURS
No. 10, Rue William
St-Hyacinthe, Qué.

So chargent de la peinture et décoration
d'Églises, Maisons privées (extérieur et intérieur).

E. LAMARCHE



Horloger & Bijoutier

116 RUE CASCADES
Place du Marché.—St-Hyacinthe.

ASSORTIMENT COMPLET DE MONTRES
De Manufacture Américaine & Suisse,
HORLOGES, BIJOUX, ETC.

Engins et Bouilloires

E. LEONARD & Sons

Depuis 3 forces jusqu'à 100
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Conditions de paiement faciles.

SPECIALITÉ—d'Engins et Bouilloires
pour Fromageries, Imprimeries, Factories, etc.

TEINTURERIE

ANGLO - AMERICAINE
DE MONTRFAL.

VETEMENTS DE TOUTES SORTES
nettoyés, teints et réparés avec soin.
ROBES DE DAMES nettoyées ou teintes sans être défilées.

A. DENIS,

Agent à St-Hyacinthe
N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

ED. LAJOIE

Ferblantier et Marchand de

No. 88, RUE CASCADES
ST-HYACINTHE, QUE.

Toujours en mains Canistres à lait, Chaudières à sucre. Coutellerie, Ustensiles de cuisines, et réparations de toutes sortes.

LA SEULE LIGNE

DIRECTE POUR LA FRANCE.
Compagnie Centrale Transatlantique,
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Merton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.
Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises.
S'adresser à M. A. CONNELL,
No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe

COMMERCE

MARCHE DE ST. HYACINTHE

Table listing market prices for various goods like Porc frais, Lard, Bœuf, Mouton, etc.

BOITES D'ALARME

- List of alarm boxes for sale, including locations like Coin des rues Concordé et St-Antoine.

L. E. BACHAND

Libraire - Importateur
ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT

Tapisseries Nouvelles

DANS TOUS LES PRIX
PATRONS ET COULEURS VARIÉS.

Livres Classiques, de Littérature, de Piété et pour distribution de prix.

Papeterie, Imagerie, Articles de Fantaisie, Objets de Piété, Fourniture de Classes et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chronos, etc., etc.

BASILE MASSÉ

Meublier et Bourreur
21 et 23 Rue Cascades
ST-HYACINTHE.

CONSTAMMENT EN MAINS

Meubles de Toutes Sortes

Do qualité supérieure—et finis avec le plus grand soin.

Meubles faits sur Commande

RÉPARATIONS FAITES PROMPTEMENT
PRIX MODÉRÉS.
15 5 89

L. V. BENOIT

Médecin Pharmacien
No. 30 Rue St-François,
Place du Marché, St-Hyacinthe.

Pharmacie de 1re Classe

Coustantment en mains un assortiment complet de —

Médecines Patentées

DE TOUTES SORTES

DROGUES, SAVONS

Parfums, Teintures, Articles de Toilette, Etc.

Aussi: Les célèbres Lunettes de LAZARUS.
Le Dr. BENOIT, pratique à la ville et à la campagne, et sera visible à sa Pharmacie de 7 hrs. A. M. à 9 hrs P. M. et la nuit à sa résidence RUE GIROUARD, ancienne résidence de M. E. BERGER, Ecr.

Industrie Laitière

La convention annuelle de la société laitière de la province de Québec, qui devait avoir lieu les 9 et 10 janvier courant, a été remise aux 23 et 24 de ce mois, à cause de l'ouverture du Parlement à Québec, qui s'est faite le 9 du courant. Cette réunion aura lieu à L'Assomption, dans une des salles du collège.

MM. les abbés Charrier, Montminy et Caisse, l'hon. M. Louis Beaubien, MM. E. A. Barnard, A. R. Jenne Fust, Jules Paquet, le Dr A. Bruneau, M. D., le Dr J. A. Couture, M. D., D. M. McPherson, de Lancaster, J. J. A. Marsan, Ant Casavant, J. C. Chapais, F. X. Thibault, Alexis Chicoine, Jos Painchaud, Saül Coté, J. A. McDonald, J. de L. Taché, etc., etc., seront présents comme conférenciers.

AGRICULTURE.

L'égouttement des terres

Pendant le cours de l'hiver, nous traiterons de questions agricoles qui pour n'être pas d'actualité ne sont pas moins sans importance pour l'avenir; nous en agissons ainsi, car pendant la saison du printemps et de l'été, l'espace nous manque pour traiter au long des sujets qui demandent une application immédiate. D'ailleurs, nous savons que la plupart de nos abonnés conservent les numéros de la Gazette des Campagnes pour en faire un volume à la fin de l'année, qui au besoin pourrait être consulté par la famille. C'est ainsi que dans le dernier numéro nous avons traité de la confection des fossés.

En effet la question de l'égouttement des terres est une amélioration sur laquelle nous ne pouvons trop souvent revenir afin d'en faire l'objet d'une discussion entre les membres des cercles agricoles, dans leurs réunions mensuelles pendant le cours de l'hiver.

Il est hors de doute que si nos terres étaient mieux égouttées, si les fossés et les rigoles étaient faites avec plus de soins, nos récoltes, particulièrement celle du blé, seraient plus assurées et plus exemptes de maladies et d'accidents qu'elles le sont dans un grand nombre de fermes.

Le cultivateur devrait donc s'efforcer, autant que possible, d'être en état de parer à l'effet des mauvaises saisons, et un bon système d'égouttement lui rendrait la chose facile. Si ses terres étaient bien égouttées, il pourrait semer plutôt, et conséquemment faire la moisson lorsque les jours sont encore longs, et en un temps assez chaud pour que les récoltes puissent sécher promptement et être serrées en bonne condition; il n'aurait pas, non plus, à craindre les effets de la gelée qui ont été si pernicieux aux grains de toutes espèces, l'autonne dernier. Ceux qui avaient fait leurs récoltes de grains de bonne heure le printemps dernier, ont pu moissonner dans de bonnes conditions. Qu'on suive leur exemple, pour une autre année.

On ne peut soupçonner tous les changements imaginables qu'amène dans nos récoltes, au point de vue des bons résultats, le parfait égouttement des terres sur lesquelles on opère.

Si l'importance de l'égouttement du sol était comprise et que cet égouttement des terres fut suffisamment pratiqué, on ne verrait pas des terres endommagées par l'eau qui y séjourne; des prairies donner un rendement de moitié moindre que si le champ eut été bien égoutté. On perd de l'argent et son propre travail, en s'efforçant de produire des récoltes, même de bon pâturages, sur des terres qui ne sont pas égouttées convenablement.

Note agricole

Ne gaspillez pas la cendre de vos poêles à bois. Elle vaut la peine de la sauver et de l'étendre sur le sol pour le fertiliser.

LEDOUX & CIE.,

FABRICANTS DE Soda, Ginger Ale — ROOT BEER — Cidre Champagne, etc.

CAVES D'EMBOUILLAGE DE BIERES ET PORTERS,

—(EN GROS)—
DEPOT PRINCIPAL POUR LA VENTE EN GROS DE L'EAU MINÉRALE GAZÉE OU NATURELLE DES SOURCES DE LA PROVIDENCE.

No. 19, Rue St. Antoine
ST-HYACINTHE, QUE.

LS. BARBEAU, GERANT.

J. A. CHAGNON

AVOCAT,
STE-MARIE DE MONNOIR, Que



IMPRIMERIE

LA TRIBUNE

114, Rue CASCADES

Vis-à-vis le Marché.

ON EXECUTE

A CET ÉTABLISSEMENT

IMPRESSIONS

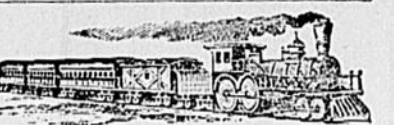
DE TOUTES SORTES

En Noir et en Couleurs

Circulaires, Programmes, Affiches, Mémoires, Entetes de Compte, Livres, Pamphlets, Lettres funéraires, etc., etc., etc.

Une attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par la poste.

LA TRIBUNE, Journal Hebdomadaire, est publiée et imprimée par A. DENIS, Bureau de publication et Imprimerie: 114, Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.



Le Grand - Tronc.

ALLANT A MONTREAL.

Table with train schedules for Montreal, including columns for Passengers, Local, Express, and Mété.

ALLANT A RICHMOND.

Table with train schedules for Richmond, including columns for Local, Passengers, and Express.

LE PACIFIC CANADIEN, (South Eastern.)

Depuis le 2 juillet 1888.—Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit:

8.50 A. M. Train express venant de Sorel, Drummondville et St-Guilherme, arrivant à Montréal à 10.30 A. M., faisant connexion à West-Farnham pour Stanbridge, Marieville et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.
4.50 P. M. Train Mété venant de Drummondville, Sorel et St-Guilherme, arrivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant connexion avec les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Stanbridge.
6.35 P. M. Train Express venant de Montréal, faisant à 5.10, connexion à Farnham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Marieville, arrivant à Sorel et Drummondville à 10.40 P. M.
10.20 A. M. Train Mété venant de Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant connexion à Farnham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à 1 hr. P. M.

T. A. MACKINNON, Surintendant-Général.

Advertisement for watches, including 'A Watch for \$38' and '10 14-Karat Gold Filled CHAIN'.

Advertisement for 'LINIMENT MAGIQUE' featuring a dog illustration and text about its benefits.